

# Trésors des Archives départementales de Seine-et-Marne

Journal « La Liberté de  
Seine-et-Marne » Édition du  
17/02/1964. Match de basket  
Dammarie contre Franconville  
(AD Seine-et-Marne, 35fi40).

## Courir, sauter, nager.

### Les sports en Seine-et-Marne

seine & marne  
LE DÉPARTEMENT

**07** L'histoire de l'équitation militaire

**17** Le stade nautique olympique de  
Vaires-sur-Marne, un lieu symbolique !

**25** Les sports en forêt de Fontainebleau

**31** La genèse du paralympisme et du sport  
pour handicapés physiques en France

**45** Le sport, un héritage inattendu  
de la Grande Guerre

**53** « À vos archives... prêt... partez ! »

**55** Le petit trésor du paléographe



# sommaire

Édito du Président du Département	05
<b>COURIR, SAUTER, NAGER. LES SPORTS EN SEINE-ET-MARNE</b>	
« L'histoire de l'équitation militaire », par Jérôme Arnaud des Lions, Vétérinaire en chef, Coordonnateur vétérinaire zonal de Paris, Responsable du Musée du cheval militaire / EME Fontainebleau.	07
« Le stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne, un lieu symbolique ! », par Vincent Kropf, professeur d'histoire-géographie, chargé de mission « Jeux Olympiques » au Département de Seine-et-Marne.	17
« Les sports en forêt de Fontainebleau », par Marcel Nauche et Jean-Claude Polton, Association des Amis de la forêt de Fontainebleau.	25
« La genèse du paralympisme et du sport pour handicapés physiques en France », par Alain Siclis, ancien champion paralympique et du monde de para-escrime.	31
« Le sport, un héritage inattendu de la Grande Guerre », par Michel Merckel, ancien professeur d'EPS. Le petit trésor du paléographe, par Sylvie Martinot, cheffe du service de l'iconographie, des archives privées et des publications, Archives départementales de Seine-et-Marne.	45
« À vos archives, prêt, partez... La Grande Collecte des archives du sport »	53
<hr/> Le petit trésor du paléographe, par Sylvie Martinot, cheffe du service de l'iconographie, des archives privées et des publications, Archives départementales de Seine-et-Marne.	55





# édito

## EN ROUTE POUR LES JEUX 2024 !

**A** quelques mois des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, la Seine-et-Marne se prépare pour devenir une destination olympique majeure, terre de sport et de champions, notamment sur le site de Vaires-sur-Marne, qui accueillera les compétitions d'aviron et de para-aviron, et celles de canoë-kayak et de para-canoë, sans oublier Courtry qui sera traversée par plusieurs courses paracylistes.

Premier Département francilien labellisé « Terre de Jeux 2024 », le Département de Seine-et-Marne s'est engagé sur une programmation culturelle en lien avec cet événement sportif d'envergure. Les archives témoignent d'événements, ou éclairent le parcours de sportifs et de sportives, elles permettront aux historiens d'écrire l'histoire du sport en Seine-et-Marne. Aussi les Archives départementales prennent-elles part à la Grande Collecte des archives du monde du sport, une opération nationale initiée par le Ministre de la Culture, qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2024.

En consacrant ce second numéro de *Trésors des Archives de Seine-et-Marne* à la thématique du sport, le Département valorise un patrimoine écrit et immatériel profondément ancré dans le territoire seine-et-marnais.

Selon Pierre de Coubertin : « Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre. » A cet égard, la pratique sportive et la recherche historique se rejoignent.

Je vous souhaite une agréable lecture !

**Jean-François Parigi,**  
**Président du Département de Seine-et-Marne**



Fig. 6 - L'adjudant-chef Jean-Jacques Guyon et le cheval Pitou, champions olympiques à l'épreuve individuelle de Concours complet d'équitation aux Jeux olympiques de Mexico en 1968

# Histoire de l'équitation militaire sportive

*Jérôme Arnould des Lions*

*Chef des groupes vétérinaires de Paris, Service de santé des armées*

**8**

Des champs de manœuvres  
aux champs de courses

**10**

Les raids et les rallyes  
papiers

**10**

Les concours hippiques

**11**

De l'équitation académique  
au dressage

**12**

Du championnat de cheval  
d'armes au concours complet  
d'équitation

**13**

Création des Sports  
équestres militaires

**14**

Évolution des Sports  
équestres militaires

**A**toutes les époques, les militaires se sont entraînés pour acquérir la forme physique et pour développer la force et l'adresse indispensables pour le combat afin de pouvoir vaincre l'adversaire. La préparation de la guerre a ainsi toujours été le moteur d'un nécessaire dépassement de soi et de l'autre, introduisant donc la notion de compétition.

Le combattant à cheval n'a pas fait exception à cette règle. Bien au contraire, il a connu la double nécessité de s'entraîner avec son compagnon d'armes pour, tout d'abord le dresser et le maîtriser au mieux dans des circonstances parfois difficiles, et lui faire donner tout son potentiel au moment de l'action.

L'équitation militaire est donc, par son essence même, de nature sportive au sens moderne du terme, même si pendant des siècles sa nature belliqueuse a masqué sa composante plus physique et pacifique.

Afin de préparer leurs montures, les cavaliers militaires ont pratiqué différentes méthodes d'entraînement qui, au cours du temps, ont soit participé au développement de certaines disciplines sportives équestres, soit été à l'origine de la naissance de compétitions aujourd'hui bien connues. Cet article évoque ces pratiques militaires de mise en condition physique et leur évolution progressive vers une équitation purement sportive.

## DES CHAMPS DE MANŒVRES AUX CHAMPS DE COURSES

Dès l'Antiquité, les militaires vont se lancer des défis avec leurs chevaux grâce à la création de courses attelées et montées où la vitesse sera le facteur clé de la victoire. Elles seront par la suite progressivement abandonnées pour être remplacées au Moyen-Âge par les joutes équestres qui révèlent l'habileté et la résistance du chevalier. La vitesse cède alors la place à la force combattive et à la puissance. La violence des échanges n'est pas sans risque et la mort d'Henri II dans un tournoi en 1559 met fin à cet épisode pour laisser se développer les spectacles équestres ou carrousels. C'est la naissance de l'équitation dite académique qui se verra à certains moments opposée à l'équitation d'extérieur à vocation plus opérationnelle mais la synthèse de l'intérêt complémentaire de ces deux méthodes sera faite à l'époque moderne par les grands maîtres de l'équitation militaire française.

Si la pratique de la chasse constitue, depuis la Renaissance, l'activité la plus ancienne grâce à laquelle se sont formés à l'équitation d'extérieur de nombreux cavaliers civils et militaires, elle a toujours été pratiquée dans un esprit de détente et de communion avec la nature sans but sportif affiché.

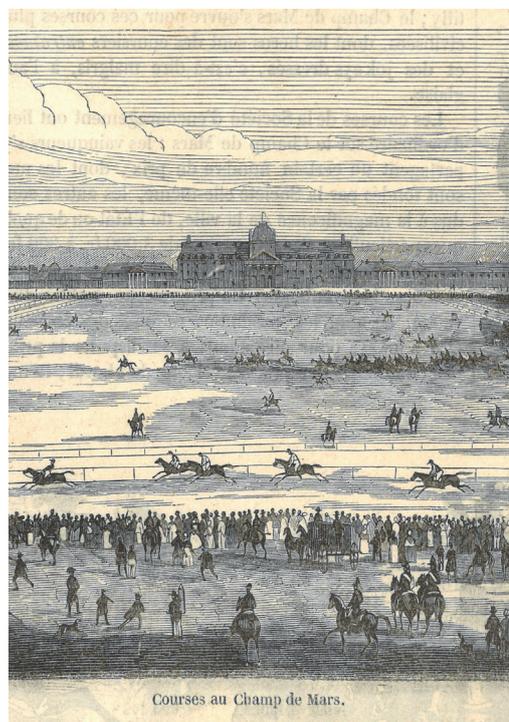
La première discipline équestre sportive apparue à l'époque moderne est la pratique des courses, redécouverte des exercices antiques et développée en Angleterre de façon formalisée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles ne sont pas créées dans un but sportif mais pour le plaisir du jeu et des paris, mettant en cause parfois des sommes considérables (18). Elles arrivent en France avec l'anglomanie, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, importées par des grands seigneurs avides eux-aussi de distractions et

de défis parfois coûteux (12).

Elles apparaissent dans un contexte où l'entraînement du cheval de guerre s'organise de plus en plus avec la création, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, de camps de manœuvres sur des terrains souvent peu fertiles que les militaires vont défricher pour disposer de grands espaces où ils peuvent faire galoper leurs montures. Cette nécessaire mise en condition du cheptel équin militaire s'appuie sur l'expérience de grands chefs de guerre comme le maréchal de Saxe qui décrit dans ses mémoires, publiés à titre posthume en 1756, comment maintenir en forme les chevaux : « il faut les faire peu à peu au mal et les endurcir à la fatigue par des courses et des exercices violents, ce qui les conserve plus sain et les fait durer davantage » (20).

Un premier règlement des courses est établi sous le Règne de Louis XVI avec pour finalité d'utiliser les courses pour l'amélioration de l'élevage équin français (12). Cette idée est reprise par Napoléon qui légifère sur les courses en 1805 et sur l'élevage en 1806 dans le but très pragmatique de régénérer l'élevage français pour favoriser la remonte de la cavalerie dont les besoins ne sont pas couverts par les ressources nationales (23). La sélection enclenchée par ces mesures, recherchant le développement des capacités de résistance et de vitesse, donne une nouvelle orientation aux courses : la dimension sportive qui prend le dessus sur le jeu sans pour autant le faire disparaître.

Les hippodromes vont alors se multiplier dans toute la France et les militaires vont, dès l'origine, et parfois malgré eux participer à cette dynamique de création d'installations à vocation sportive car certains camps de manœuvres se transforment en champs de courses, les grands espaces d'entraînement militaire se prêtant



**Fig. 1 – Les courses au XIX<sup>e</sup> siècle sur le Champ de Mars, terrain d'exercice militaire transformé en champ de courses (gravure vers 1850)**



**Fig. 2 – Une course militaire sur l’hippodrome de La Solle à Fontainebleau en 1986 – Cet hippodrome est également un ancien terrain de manœuvres militaire »**

parfaitement à l’organisation de courses. Le plus célèbre est le Champ-de-Mars qui accueille des courses dès 1796 et restera le principal champ de courses parisien pendant plus d’un demi-siècle (12).

Les militaires ne vont pas se contenter de participer à la logistique de cette nouvelle discipline. Dans la dynamique de la création des premières sociétés de courses qui visent également à améliorer la production équine, notamment pour les besoins de l’Armée, ils vont être nombreux, grâce à leur hardiesse et leur habitude de l’équitation rapide, à participer aux courses comme cavaliers sous le statut de jockeys amateurs baptisés suivant la terminologie anglo-saxonne « gentlemen riders ». Comprenant l’intérêt de la pratique des courses pour développer les qualités fondamentales des militaires comme le sang-froid, le goût du risque et l’esprit de lutte, le Ministre de la Guerre va encourager leur pratique par le plus grand nombre et réglementer l’organisation de courses exclusivement militaires.

Les premières initiatives lancées à Saumur dans les années 1830 seront suivies d’une officialisation en 1850 (16). La multiplication des courses militaires à la fin du XIXe siècle s’amplifiera jusqu’à la période de l’Entre-deux-guerres, véritable âge d’or des courses militaires. Même si à certains moments des restrictions seront décidées sur la participation des militaires aux courses, elles resteront globalement une technique d’entraînement privilégiée pour toutes les unités montées jusqu’à la Deuxième guerre mondiale avec une grande prédominance des courses à obstacles, cross country et steeple-chases, par rapport aux courses plates. Les leçons stratégiques des conflits de 1870 et 1914-1918 favoriseront la pratique de l’équitation d’extérieur avec des exercices d’effort et de vitesse afin de faciliter la rapidité des manœuvres pour les missions de reconnaissance et de mise en place de la ligne de feu (6,16).

L’intérêt des courses dans les Armées sera réaffirmé sans ambiguïté après l’ouvrage « Ludus pro patria » du lieutenant-colonel Blacque-Belair, écuyer en chef du cadre noir, publié en 1898, où il écrit notamment :

« les courses apparaissent comme le plus noble et le plus complet de tous les exercices physiques, comme le plus capable de remuer profondément les passions humaines et de susciter les élans les plus généreux. Nous disons qu’elles développent la hardiesse de l’officier et sa vigueur, qu’elles l’entretiennent jeune d’esprit et de corps, qu’elles l’habituent à rechercher, à aimer le danger pour y dominer ses émotions, qu’elles lui donnent le goût de surmonter l’obstacle, de vaincre les difficultés » (7). La participation de nombreux militaires à des épreuves de courses a ainsi forgé, dès le XIXe siècle, l’esprit sportif équestre comme le résume l’auteur cité précédemment dans le même ouvrage : « Ainsi donc, insensiblement et par la force des choses, l’examen de la tactique de l’arme (cavalerie) nous ramène violemment et nous impose comme une nécessité la pratique du sport, puisque ce mot veut dire à la fois patience, ténacité, ardeur, impétuosité, puisqu’il veut dire aussi : coups de taille et d’estoc, galops à travers les halliers, bataille et triomphe. Il est donc bien le secret de la victoire, et l’esprit de notre arme, c’est donc l’esprit de sport » (7).

Cette évolution des pratiques d’entraînement et de leur esprit sera un élément clé de la nouvelle ère qui s’annonce pour l’utilisation du cheval moderne et l’action des militaires occupe ici une position déterminante. Le lieutenant-colonel Aublet abonde dans ce sens : « L’équitation, c’est-à-dire l’art de dresser et d’utiliser un cheval monté, a toujours progressé en fonction de l’emploi du cheval pour la guerre et des modifications de la tactique de la cavalerie » (6).

Les règlements militaires préciseront que les prix gagnés par les militaires ne seront jamais en numéraire mais de préférence des objets d’art. Cette pratique, qui a toujours eu l’avantage de détacher les athlètes militaires de l’appât du gain et de rester dans l’exploit purement sportif, a perduré jusqu’à nos jours dans toutes les disciplines équestres.

L’esprit sportif est né avec son côté passion qui va animer de nombreux civils et militaires. Parmi ces derniers, les plus mordus en feront leur deuxième métier : jockeys, propriétaires de chevaux de courses, entraîneurs com-

missaires aux courses, directeurs d'hippodromes... Il est impossible de faire un décompte précis des militaires qui se sont investis dans le monde des courses tellement ils ont été nombreux.

### LES RAIDS ET LES RALLYES PAPIERS

De création plus récente que les courses, les raids vont connaître un essor important au début du XX<sup>e</sup> siècle dans un esprit de compétition et dans le but de développer des qualités d'endurance et de résistance pour les cavaliers et

vraiment expérimentés, va diminuer au cours des années 1930 puis disparaître après-guerre.

Les rallyes papiers ou « papers » dans la terminologie anglaise consistaient en des parcours beaucoup plus raisonnables, de 10 à 12 kilomètres en moyenne avec des obstacles variés et naturels à franchir. Les concurrents suivaient un trajet déterminé par un premier cavalier semant des papiers qu'il fallait suivre. Apparus dans les années 1870 et très à la mode dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, ils sont mis en œuvre à la belle saison, en dehors de la période de chasse à courre et dans un esprit proche



Fig. 3 – Un rallye organisé par l'École d'artillerie à Fontainebleau dans les années 1930

les chevaux militaires (17). Utilisés autrefois pour qualifier à la guerre les mouvements importants et rapides de cavalerie, les raids peuvent se définir comme des chevauchées, c'est-à-dire des déplacements très actifs sur de grandes distances (2,4). L'intention principale reste toujours de pouvoir disposer de chevaux opérationnels en temps de guerre, en mesure de couvrir rapidement de longs trajets.

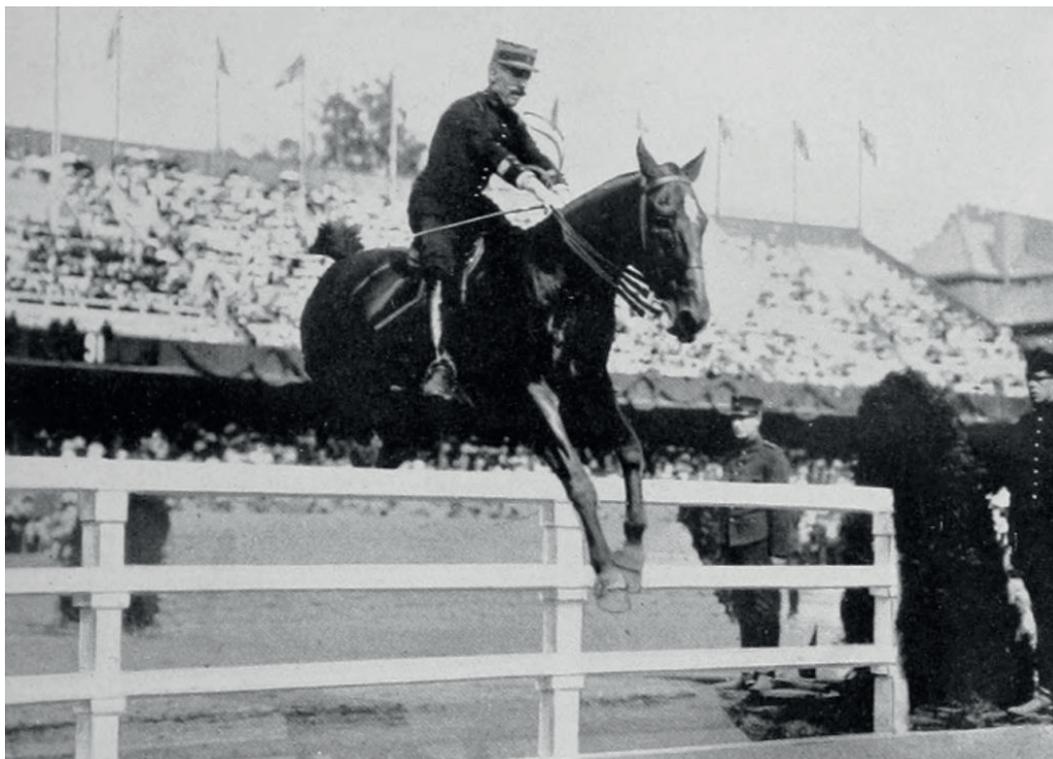
Ces épreuves vont se multiplier avec de grandes échéances comme le raid national militaire et des épreuves internationales où les principales armées européennes vont venir se mesurer les unes aux autres. Organisés au départ sur une journée avec des distances de plus de 100 kilomètres et ouvertes à la surenchère, certaines manifestations se solderont par des pertes importantes en chevaux, comme le raid Bruxelles-Ostende de 1902 où on déplora la mort de vingt chevaux. L'expérience montra que la distance n'était pas un facteur limitant pour des animaux et des hommes entraînés et si la charge d'effort était répartie dans le temps. Il fut donc ensuite organisé des épreuves sur plusieurs jours et dans les années 1920 certains raids parcouraient plus de 300 kilomètres en six jours (10,15). Leur pratique, qui ne concerna qu'un nombre de cavaliers modéré et

d'équitation en milieu naturel associé à une volonté de compétition entre les nombreux concurrents.

Chaque régiment monté organise tous les ans son rallye et de nombreux centres équestres civils et équipages de chasse à courre font de même, ouvrant la plupart du temps dans les deux cas les inscriptions aux participants civils et militaires. Cet exercice d'équitation en extérieur a eu une vocation sportive pour développer vitesse et adresse à l'obstacle et s'est pratiqué jusque dans les années 1970 (8).

### LES CONCOURS HIPPIQUES

Les obstacles naturels ou artificiels rencontrés par des unités montées en campagne, au combat ou en manœuvre, sont autant de défis à relever pour continuer à progresser rapidement et sans encombre. Le franchissement de ces obstacles est donc un souci opérationnel qui va susciter l'attention des militaires. Les règlements militaires français contiennent d'ailleurs les premiers écrits sur ce sujet technique équestre, abordé dans l'instruction provisoire de 1788 pour la cavalerie (21). Le passage du comte d'Aure à Saumur à la fin des années 1830, où il réalise une démonstration à l'obstacle, va



**Fig. 4 - Le capitaine Cariou avec le cheval Mignon, champions olympiques lors de la première épreuve individuelle de Concours hippique aux Jeux olympiques de Stockholm en 1912**

marquer les esprits et être à l'origine de la mise en place d'une instruction dans ce domaine par les Ecuyers instructeurs (16). Cette activité, tout d'abord technique et fonctionnelle, va prendre simultanément une dimension sportive et de compétition grâce à la création en 1865 de la Société hippique française (SHF) qui a pour but de favoriser et de développer l'emploi du cheval de service et de primer les meilleurs (13,22).

Le premier concours hippique français est organisé à Paris par la SHF en 1866 et se présente alors comme une démonstration d'attelage et de chevaux à l'obstacle. Ces concours vont se structurer et accueillir de plus en plus de concurrents, issus des deux grandes activités équestres de l'époque : la chasse et l'Armée (9). Dès 1874, la SHF élargit à la Province l'organisation de ces concours qui deviendront très vite de beaux spectacles très populaires et toujours appréciés, sans discontinuité jusqu'à nos jours.

Le concours hippique devient une épreuve olympique en 1912 et le premier titre individuel est remporté par le capitaine Cariou, instructeur d'équitation à l'École d'Artillerie de Fontainebleau. La discipline du saut d'obstacles prend ensuite un véritable essor après la Première guerre mondiale.

Pour représenter la France dignement dans les compétitions sont créées, en 1922 à Saumur, les écuries du Concours hippique international (CHI). Cette structure est la première entité équestre d'Etat en France à vocation purement sportive. Elle verra passer dans ses murs la grande majorité de l'élite des cavaliers militaires de saut d'obstacles de l'Entre-deux-guerres qui remporteront une multitude de Prix internationaux.

## DE L'ÉQUITATION ACADÉMIQUE AU DRESSAGE

Connu en premier lieu sous le nom de travail de manège, le dressage ou l'art de dresser les chevaux constitue la base de la formation en équitation depuis l'origine des différentes écoles et académies de cavalerie françaises. Il représentera même pendant longtemps l'essentiel de l'instruction pratique équestre des officiers de cavalerie, ouvrant la porte aux critiques car « la mission de l'École de Saumur est moins de créer des écuyers que des hommes de chevaux et de guerre, aptes à en former d'autres (17). Les grands maîtres de l'équitation française excelleront dans ce domaine et donneront à ce travail équestre une dimension scientifique et même artistique (14).

À partir des années 1880 apparaissent des « concours hippiques sans obstacle » qui consistent en l'exécution de figures de manège (22), suivis dès le début du XX<sup>e</sup> siècle par l'organisation d'épreuves de dressage régionales et nationales. Le chemin est tracé pour l'inscription du dressage comme discipline olympique, chose faite dès les olympiades de 1912. Les cavaliers militaires français brilleront dans cette discipline avec de nombreuses médailles olympiques, par équipe et individuelles. Le cavalier français le plus médaillé aux Jeux olympiques reste encore aujourd'hui le colonel André Jousseume, longtemps instructeur d'équitation à l'École d'artillerie de Fontainebleau. Il a remporté cinq médailles, toutes obtenues dans la discipline du dressage.

## DU CHAMPIONNAT DE CHEVAL D'ARMES AU CONCOURS COMPLET D'ÉQUITATION

Avec le développement déjà évoqué, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, du saut d'obstacles, des courses et des raids, le commandement militaire a souhaité créer un nouveau type d'épreuves, mixtes, pour éviter que les officiers ne spécialisent trop leurs montures dans un domaine ou un autre. À la demande du Ministre de la Guerre, le comité de cavalerie établit un programme spécifique, entériné par la décision ministérielle du 26 août 1901, qui est à l'origine de la création du championnat de cheval d'armes.

Il est composé de quatre épreuves : au manège (dressage), course de fond, steeple-chase (ces deux épreuves seront regroupées progressivement en une seule : le cross), saut d'obstacles. Plusieurs buts sont poursuivis : développer les qualités de vigueur et d'entrain des cavaliers, les inciter à tirer le meilleur parti de leur monture et conserver un équilibre entre l'équitation de manège et l'équitation d'extérieur.

La première édition est lancée en 1902 et réservée aux officiers de cavalerie montant des chevaux inscrits sur les contrôles de l'Armée (1). Ouverte dès 1904 aux autres Armes, cette discipline va remporter un grand succès et sera une véritable émulation pour les deux principales armes montées, la cavalerie et l'artillerie mais également pour les autres officiers pratiquant l'équitation comme les vétérinaires qui remporteront à trois reprises le titre (3). Une coupe, offerte par le Syndicat des éleveurs, est attribuée au Régiment de l'officier vainqueur et remise en jeu chaque année. Ce trophée, incrusté de toutes les plaques des gagnants jusqu'aux années 1960 avec les noms des militaires, chevaux et régiments, est aujourd'hui conservé par le Musée du cheval militaire créé au sein du quartier du carrousel hébergeant l'École Militaire d'Équitation à

Fontainebleau et constitue un témoignage unique de cette épopée.

Rapidement imité par les Armées de nos pays voisins, ce championnat devient une épreuve olympique dès 1912 et prend progressivement le nom de concours complet puis concours complet d'équitation (CCE) dans la période d'Après-guerre, lors de son ouverture aux compétiteurs civils.



Fig. 6 – L'adjutant-chef Jean-Jacques Guyon et le cheval Pitou, champions olympiques à l'épreuve individuelle de Concours complet d'équitation aux Jeux olympiques de Mexico en 1968



Fig. 5 – Le capitaine de Montagnac et le cheval Hussard au championnat de cheval d'armes organisé à Fontainebleau en 1938

Discipline de prédilection des militaires, le concours complet d'équitation a valu à la France de nombreuses médailles olympiques, notamment deux médailles d'or individuelles, remportées respectivement par le général Bernard Chevallier en 1948 avec Aiglonne et par l'Adjudant-chef Jean-Jacques Guyon en 1968 avec Pitou.

## CRÉATION DES SPORTS ÉQUESTRES MILITAIRES

Entrée en guerre en 1939 avec plusieurs centaines de milliers d'équidés, l'Armée française va devoir faire face au moment de la débâcle à la sauvegarde de l'élite de cette cavalerie. L'évacuation de 600 chevaux de Saumur, lors de l'arrivée des Allemands, est confiée au lieutenant-colonel de Laissardière, célèbre et talentueux cavalier international de concours hippique qui fut le responsable des écuries de CHI avant la guerre (6). Sa réputation équestre lui sera très utile vis-à-vis de l'envahisseur pour franchir les différents obstacles qui lui permettront d'amener cet effectif quasiment au complet en zone libre dans le sud de la France. La perte accidentelle du cheval Taine, champion olympique de dressage en 1932 avec le colonel Lesage, amènera un peu d'ombre à ce succès inespéré. Les chevaux sont répartis entre Tarbes, où se reconstitue le Cadre noir pour l'instruction équestre de l'Ecole de cavalerie et Pau où le commandant Bizard organise un centre de sélection des chevaux de sport, héritier des écuries de CHI (6).

Cette trêve sera de courte durée car, en novembre 1942, l'invasion allemande de la zone libre met en péril ce dispositif. Les Allemands réquisitionnent une partie des chevaux situés à Tarbes mais le Ministre de la Guerre, le général Bridoux, ancien écuyer, sauve in extremis un effectif d'environ 200 chevaux en créant l'Ecole Nationale d'Equitation (ENE), établissement civil rattaché au Commissariat des Sports mais uniquement composé de militaires. Cette nouvelle structure, constituée par les chevaux sauvés de l'occupant à Pau avec leurs instructeurs et par l'équipe de CHI regroupée à Tarbes par le commandant Bizard, s'installe dans le Quartier du Carrousel à Fontainebleau le 15 mars 1943, sous la direction du Commandant de Balorre, écuyer de renom dont les compétences en dressage ont été récompensées par une médaille d'argent par équipe aux

Jeux olympiques de Berlin en 1936 (6, 11, 16). Ce quartier, qui hébergeait depuis soixante-dix ans l'instruction équestre de l'Ecole d'artillerie, a une vocation profondément marquée autour du cheval car il accueille ces nobles serviteurs de l'Etat français depuis le Règne de François I<sup>er</sup>.

Sauvant ainsi un nombre important de chevaux de sport qui permettront à la France de briller dans les compétitions internationales dès la fin de la guerre, cette école va s'ouvrir, par la force des choses, sur le monde civil et former des chevaux de haut niveau, des moniteurs d'équitation, des écuyers professeurs, des soigneurs et des maréchaux-ferrants (5,19).

Rattachée au ministère de la Guerre le 1<sup>er</sup> septembre 1944, l'ENE devient, par décision signée par le général de Gaulle le 22 novembre 1944, l'Ecole Militaire d'Equitation. Avec l'Armistice, sont tirées les leçons stratégiques de la Deuxième guerre mondiale et la longue histoire de l'engagement massif d'unités montées au combat arrive à sa fin. La puissance des blindés l'emporte sur les charges de cavalerie à cheval et la cavalerie devient, pour cette raison, l'arme blindée cavalerie.

En 1945, de nombreux écuyers et cavaliers de compétition sont libérés de camps de prisonniers ou de leurs obligations combattantes. Certains d'entre eux vont venir renforcer les rangs de l'équipe de Fontainebleau. Parallèlement, avec la réouverture de l'Ecole de cavalerie, la ville de Saumur réclame le retour du Cadre noir qui fait partie du paysage local et a vocation à réaliser l'instruction équestre des officiers de cavalerie. Les deux villes du cheval militaire, Fontainebleau et Saumur, sont donc en concurrence pour garder, pour la première, ou retrouver, pour la seconde, le Cadre noir.

Saumur va l'emporter mais Fontainebleau ne reste pas sur la touche car, à la lumière des enseignements stratégiques, des choix politiques vont être à l'origine, par décision ministérielle du 12 mars 1946, de la création des Sports équestres militaires. L'enjeu est triple : maintenir les compétences équestres acquises par des siècles d'expérience et développer par la pratique de l'équitation chez les officiers les qualités d'audace, de courage et de maîtrise de soi dans l'action, soutenir l'élevage équin français qui occupe une place économique importante dans la production agricole et maintenir la France à un rang élevé dans les compétitions internationales.

Le cheval de guerre, sportif par sa constitution et par son entraînement, vient de changer de métier et, à sa suite, c'est toute la filière équine qui va se transformer pour un nouvel usage de la plus belle conquête de l'Homme, plus adapté à sa nature profonde et tourné vers le sport et le loisir.



**Fig. 7 - L'Ecole Nationale d'Equitation créée à Fontainebleau en 1943 dans le Quartier du Carrousel qui hébergeait auparavant l'instruction équestre de l'Ecole d'artillerie**



**Fig. 8 – Vue aérienne du Quartier du Carrousel qui héberge la Maison mère des Sports équestres militaires depuis leur création en 1946**

## ÉVOLUTION DES SPORTS ÉQUESTRES MILITAIRES

L'École Militaire d'Équitation de Fontainebleau, confortée dans ses missions, devient la Maison mère des Sports équestres militaires et prend l'appellation en 1946 de Centre National des Sports Équestres (CNSE). Rebaptisé en 1977 Centre Sportif d'Équitation Militaire (CSEM), il retrouve en 2017 son appellation d'origine qu'il porte aujourd'hui : Ecole Militaire d'Équitation (EME).

Cette Maison mère doit sa raison d'être à ses nombreux enfants, les sections équestres militaires (SEM) et les sociétés hippiques nationales (SHN) qu'elle soutient dans les différentes écoles, camps et unités militaires et dont le nombre oscillera suivant les périodes entre 20 et 30.

Acteurs clés de la démocratisation de l'équitation, ces SEM et SHN, d'abord créées pour l'instruction des militaires, vont être ouvertes à leurs familles puis à tous publics.

Jouant un rôle social majeur pour le soutien des familles de militaires dans les garnisons dites « défavorisées », en raison de leur implantation dans des régions à faibles populations et installations sportives, de surcroît dans une armée professionnelle, ces sections équestres vont constituer un ensemble cohérent qui va traverser de multiples réformes nécessitant une adaptation permanente du dispositif aux besoins des Armées.

Pratiquant la compétition dans le cadre de leur formation et de leur progression technique, les cadres des Sports équestres militaires continuent, pour les meilleurs, à représenter la France au plus haut niveau dans les compétitions. Leurs anciens ont réussi à former des jeunes

talents civils qui se sont associés à eux dans les équipes internationales.

La concurrence est donc grande aujourd'hui pour les jeunes compétiteurs militaires qui ne bénéficient plus de la remonte abondante qu'offrait autrefois les achats massifs de chevaux militaires avec une sélection possible des sujets les plus sportifs dans un grand effectif. Ce phénomène explique la faible représentation des militaires dans les équipes de France actuelles de saut d'obstacles où les chevaux sélectionnés sont repérés dès le plus jeune âge et vendus à des prix bien supérieurs aux moyens alloués aux achats d'équidés militaires. Certaines disciplines comme les courses ont été abandonnées avec la fermeture en 2002 de la dernière écurie de courses militaire à Fontainebleau pour des raisons de réduction en effectifs humains et équins.

La pratique de l'équitation dans les écoles et régiments dotés de sections équestres conserve, aujourd'hui comme hier, une dimension opérationnelle précieuse pour développer la condition physique, le courage et pour mettre les cadres en situation de décision en milieu instable, c'est-à-dire dans un contexte où tous les paramètres ne sont pas contrôlés. Le cheval est ainsi un excellent simulateur pour créer des situations à risques (modérés) devant être maîtrisés rapidement et capable de réactions variables aux sollicitations reçues, prévisibles ou non. Il est ainsi un très bon collaborateur pour l'apprentissage du commandement, créant pour les jeunes cadres des variations du milieu extérieur et des réactions d'un être à diriger. Rien de tel qu'un cheval un peu rebelle, être naturellement bien plus puissant que l'Homme, pour apprendre que l'exercice de l'autorité ne passe pas que par la force, qu'elle soit verbale ou physique !



**Fig. 9 – Un piquet d'honneur pour l'accueil d'une autorité à l'entrée de l'École Militaire d'Équitation**

Cette préparation opérationnelle, qui est une des constantes de l'utilisation des chevaux dans les Armées depuis des siècles, est complétée aujourd'hui par une

dimension de reconstruction développée pour les blessés de guerre.

La pratique de l'équitation peut aider sur le plan physique à une récupération fonctionnelle de certains blessés. Cet aspect de rééducation physique a été associé plus récemment à une approche psychologique qui permet, à l'aide des contacts entre la personne et le cheval, de contribuer à soigner des traumatismes psychiques, parfois plus durs à guérir que les blessures physiques. Passer un moment avec un cheval, le caresser, lui parler ou se promener en sa compagnie fait naître une complicité avec l'animal et peut faciliter la libération de comportements sociaux bloqués par des traumatismes graves. L'être humain a souvent l'habitude de dire, en parlant de ses fidèles compagnons, qu'ils ne leur manquent que la parole. Force est de constater que s'ils ne peuvent pas l'utiliser comme nous, ils peuvent en rendre l'usage à certaines personnes marquées profondément et il serait coupable de ne pas profiter de ces dons de la nature.

## CONCLUSION

L'équitation militaire a beaucoup évolué au cours des siècles. Motivée en premier lieu par l'action guerrière, elle a cherché, pour progresser, à préparer ses acteurs, chevaux et cavaliers. Devenue sportive par l'entraînement, elle a suivi la logique militaire de la recherche de la victoire dans la compétition.

En raison de la fragilité de la nature face aux engins mécanisés, elle s'est adaptée au changement de stratégie militaire en exploitant le moyen qui lui avait permis d'être performante au combat pour en faire un nouveau métier pour le cheval : le sport et le loisir.

L'aire pacifique de l'utilisation du cheval est alors née et les militaires ont été au centre de la démocratisation de l'équitation pour faire connaître ce trésor au plus grand nombre.

Formés à réagir rapidement à toutes les nouvelles sollicitations par leurs contacts quotidiens avec les chevaux, les Sports équestres militaires ont su élargir le soutien des forces armées de la mise en condition physique, à la préparation opérationnelle, au soutien des familles et enfin à la reconstruction des blessés.

Toute cette histoire mérite d'être contée. C'est l'œuvre dans laquelle s'est lancée le Musée du cheval militaire. Son ouverture au grand public dans le Manège Sénarmont, construit par Napoléon pour l'équitation militaire, est un des nouveaux projets en chemin, où la dimension culturelle viendra couronner la belle trajectoire sans faute du cheval militaire et de ses compagnons.

### Références bibliographiques :

- 1 – Anonyme, Le Championnat du Cheval d'Armes en 1902, *Le Sport universel illustré*, 299, 13 avril 1902.
- 2 – Anonyme, A propos de la course Bruxelles-Ostende – Les raids, *Le Sport universel illustré*, n°314, 27 juillet 1902.
- 3 – Anonyme, Le troisième Championnat du Cheval d'Armes, *Le Sport universel illustré*, n°404, 17 avril 1904.
- 4 – Anonyme, *Notes sur l'entraînement données à l'École d'Application de Cavalerie*, Saumur, Ancienne maison Milon – J.B. Robert Libraire-Éditeur militaire, 1914.
- 5 – Anonyme, Les stages d'équitation, *Tous les sports* : hebdomadaire officiel du Comité national des sports et des fédérations sportives françaises, n°141, Paris, 24 juin 1944.
- 6 – Aublet Henri lieutenant-colonel, *L'École de cavalerie de Saumur*, Paris, éd. du Centaure - Michel Delaveau éditeur, 1953.
- 7 – Blacque-Belair lieutenant-colonel, *Ludus pro patria*, Paris, Librairie militaire Berger-Levrault et Cie, 1898.
- 8 – Caslant Muriel, Une bonne journée en Ile de France ! rallye-papier à Grignon, *L'information hippique*, n°182, Août 1972.
- 9 – Choppin Henri capitaine, *La cavalerie française*, Paris, Garnier frères libraires-éditeurs, 1893.
- 10 – Corhumel Jean, il y a 75 ans... de Bruxelles à Ostende se déroula le raid le plus meurtrier du sport équestre, *L'information Hippique*, n°239, octobre 1977.
- 11 – Doignon Pierre, La célèbre école de Saumur devenue Académie nationale d'équitation s'installe à Fontainebleau, *L'informateur de Seine-et-Marne*, Fontainebleau, 44e année, n° 21, mardi 16 mars 1943.
- 12 – Gaillard Marc, *Les hippodromes*, Paris, Editions de la Palatine Bibliothèque des Arts, 1984.
- 13 – Marchal Georges – Henri commandant, *Les Sports hippiques 1935*, Paris, Imprimerie Bussion, 1936.
- 14 – Mauléon (de) Antoine marquis, Influence du concours hippique sur l'équitation le dressage et l'élevage, *Le Sport universel illustré*, n°556, 7 avril 1907.
- 15 – Mégnin Paul, Le Raid National Militaire, *La Vie au grand air*, tome VIII, n°360, 4 août 1905.
- 16 – Perrier Jacques, Durand Pierre, *L'Épopée du Cadre noir de Saumur*, Paris, éd. Lavauzelle, 1992.
- 17 – Picard Louis auguste capitaine, Origines de l'École de cavalerie et de ses traditions équestres – deuxième partie, Saumur, S. Milon fils libraire-éditeur, 1889.
- 18 – Richard A., Des courses actuelles considérées comme moyen de perfectionner le cheval de service et de guerre, *Recueil de Médecine vétérinaire pratique*, Maisons-Alfort, 3ème série, Tome VII, juin 1850.
- 19 – Rouet André, Le Cadre noir devient l'École nationale d'équitation et s'installe dans le carrousel de l'Empereur, *Bulletin mensuel du commissariat général à l'Éducation générale et aux Sports*, n° 17, octobre 1943.
- 20 – Saxe (de) Maurice maréchal comte, *Les Rêveries ou Mémoires sur l'art de la guerre*, La Haye, Pierre Gosse Junior, 1756.
- 21 – Sévy (de) Louis capitaine, *Le cavalier sur l'obstacle*, Paris, Editions V. et E. Marchand, vers 1925-1930.
- 22 – Thibault Guy, *Auteuil hier et aujourd'hui – Histoire des courses d'obstacles – Tome 1 : 1830-1915*, Boulogne, Editions du castelet, 1998.
- 23 – Thibault Guy, *Un autre regard sur les courses – Histoire des courses et de l'élevage en France de Louis XIV à nos jours (plat, obstacle, trot)*, Menton, Editions du Castelet, 2007.



# **Le stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne, un lieu symbolique !**

*Vincent Kropf*

*Professeur d'histoire-géographie, chargé de mission « Jeux Olympiques »  
au Département de Seine-et-Marne*

**L**e 8 septembre 2024, l'ultime finale des épreuves paralympiques de canoë-kayak viennent de se dérouler. Les six finalistes ont offert un beau « bouquet final » aux 45 épreuves qui se sont déroulées depuis le 27 juillet. Le stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne aura été animé en continu pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, illustrant sa singularité !

Premier site de Paris 2024 à évoir été inauguré dès 2019, Vaires-sur-Marne est le seul site européen concentrant les sites de pratique pour l'aviron, le para-aviron, le canoë course en ligne, le para-canoë, le canoë slalom et le kayak extrême, qui a fait son baptême olympique en août 2024. De belles histoires se sont donc écrites à Vaires-sur-Marne, enrichissant le beau livre des sports nautiques du département.

Le stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne est l'incarnation du destin croisé entre l'aviron et le canoë-kayak. Ilsutrons ce propos dans un premier temps. Ce site unique en Europe n'a d'équivalent dans le monde que les bassins de Pékin et de Sydney, hérités des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2000 et de 2008. Ces deux éditions olympiques sont restées dans les mémoires de ces deux disciplines, incarnant le niveau de ces disciplines dans l'hexagone. En effet, l'aviron français a remporté en 2000 deux titres olympiques dont celui en deux sans barreur avec un certain Jean-Christophe ROLLAND. Du côté du canoë, c'est le titre olympique de Tony ESTANGUET qui a marqué les esprits, d'autant que deux autres titres olympiques seront réemportés par le français. Tony ESTANGUET et Jean-Christophe ROLLAND sont aujourd'hui des personnes emblématiques de leur discipline puisque le premier est le « patron » du COJO de Paris 2024 et le second est le président de la Fédération Internationale d'aviron et membre du Comité International Olympique (CIO). Ces deux personnages influents du sport mondial ont donc les mêmes « sources nautiques » et suivront avec une émotion particulière les épreuves de Vaires-sur-Marne. D'ailleurs, en parlant de médailles remportées aux Jeux Olympiques, l'histoire offre aussi un beau clin d'œil puisqu'à l'issue des épreuves de Tokyo 2020, l'aviron et le canoë-kayak comptent le même nombre de médailles (36) et de titres olympiques (8). Les deux disciplines espèrent donc briller à Vaires-sur-Marne pour décrocher de nouvelles médailles et demeurer dans le top 10 des disciplines pourvoyeuses de médailles ! Cette quête se déroulera donc à Vaires-sur-Marne et le soutien du public sera un plus ! D'autant plus que la dynamique n'est pas la même. L'aviron français a remporté des médailles entre 1900 et 1964 avant de connaître une période de disette de plusieurs décennies. Depuis 1996, l'aviron français est compétitif et monte sur le podium à chacune des éditions. Deux médailles avaient été remportées en 2021 sur le bassin de Tokyo en double ! Le double masculin sera là pour défendre son titre olympique à Paris ! Pour le canoë, la dynamique est différente. La dernière médaille olympique remonte à 2016 lors des épreuves de Rio de Janeiro. Vaires-sur-

Marne doit être le lieu du retour du canoë sur le podium olympique. D'autant qu'une nouvelle épreuve spectaculaire fera son entrée au programme olympique, le kayak extrême, traditionnellement les Français réussissent les « premières » olympiques, comme ce fût le cas avec le VTT en 1996 ou le BMX en 2008 par exemple.

Enfin, le mois d'août 2023 illustre aussi le destin croisé de ces deux disciplines. Deux épreuves internationales vont s'y dérouler, illustrant que les deux disciplines donneront vie à ce site. Ainsi du 2 au 6 août, ce sont les mondiaux U19 d'aviron qui sont organisés à Vaires-sur-Marne, ultime répétition internationale pour cette discipline. Puis du 29 au 31 août, ce sera la coupe du monde de canoë course en ligne qui se tiendra, sous l'œil attentif de Paris 2024.

Ce bassin est devenu une destination sportive, c'est un second point qui mérite d'être creusé et qui permet de revenir sur les années 1990.

En effet, si le bassin est inauguré en 1991 avec deux compétitions d'aviron et de canoë-kayak (autre fait pour perler de destin croisé), il s'inscrit dans une dynamique pour le Département qui voit la construction d'équipement structurant. Vaires entre dans cette catégorie, tout comme l'emblématique Parc Disneyland Paris qui ouvre ses portes en 1992 et qui va devenir la destination touristique majeure en Europe sous la présidence de Paul SERAMY puis de Jacques LARCHE, deux élus ayant des mandats nationaux. Cette décennie marque aussi un tournant pour le sport français et seine-et-marnais. Comment ne pas évoquer les victoires des clubs de basket (Limoges), de football (Olympique de Marseille et le PSG) en coupe d'Europe, les titres mondiaux des équipes de France en handball (1995) et en football (en 1998, à domicile avec les brésiliens logés en Seine-et-Marne), les résultats aux Jeux Olympiques de 1996 (4 médailles pour l'aviron ou 3 médailles pour le canoë par exemple), les résultats de champion comme Alain PROST ?

Pour le sport seine-et-marnais, la décennie 1990 verra l'organisation du championnat du monde UNSS de cross-country à Fontainebleau en 1990, les gymnastes meldoises atteindre la première division (niveau jamais quitté depuis !) en 1991, le passage de la flamme olympique le 15 décembre 1991 à Fontainebleau avant de rejoindre Albertville et les Jeux Olympiques d'hiver, les victoires en championnat et en coupe de France de l'équipe meldoise de basket fauteuil (doublé championnat-coupe en 1993 par exemple), la montée au plus haut niveau national des judokates de Pontault-Combault, des handballeuses de Pontault-Combault, des volleyeuses de Melun Val de Seine la Rochette, des nageuses de Melun-Dammarie. Cette dynamique se retrouve aussi au niveau de l'aviron par exemple, avec trois rameurs emblématiques Benoit MASSON et Jean-David BERNARD (Melun) et Clément CAMPANELLA (Lagny) qui seront médaillés mondiaux, avec un équipage légendaire de Melun, le quatre sans barreur poids léger, médaillé aux France pendant dix ans sans interruption



dont une médaille de bronze en 1996 « à domicile » sur le bassin de Vaires-sur-Marne.

C'est donc dans ce contexte des années favorables au sport français et seine-et-marnais qu'est construit le bassin de Vaires-sur-Marne. La tour d'arrivée est emblématique. Le 13 avril 1991 est donc une date clé pour le bassin de Vaires-sur-Marne avec l'organisation de la « Coupe de France des ligues », c'est la première compétition officielle sur le bassin de Vaires, avec la société nautique de Lagny comme club support. Le principe de cette compétition est simple, chaque ligue peut présenter un équipage en quatre ou en huit, que ce soit en cadet, en junior ou en senior masculin ou féminin. Ces équipages de ligue regroupent les meilleurs rameurs du territoire. C'est un succès et on notera la victoire du quatre de couple féminin de la ligue d'Ile-de-France qui comporte trois rameuses de Lagny dont Céline LEROY qui sera sélectionnée en équipe nationale) ou la seconde

piques ou en 1997 lors de la coupe du monde. Parmi les têtes d'affiche de cette édition, le rameur anglais Steven REDGRAVE, invaincu aux Jeux Olympiques depuis 1984 et en lice pour un cinquième titre olympique en 2000. Il était venu avec ses coéquipiers se tester avant les mondiaux qui se dérouleront en France à Aiguebelette. Vaires était donc un bon test en vue de ces mondiaux à domicile.

Si pour l'aviron, la date du 13 avril 1991 est importante, pour le canoë, ce sera le 21 août 1991 avec l'ouverture des mondiaux de canoë course en ligne. Déjà présent pour l'aviron, la poste est de nouveau partenaire de l'événement qui verra 16 pays remporter des médailles dont la Chine avec une médaille de bronze ou l'URSS. Les huit médailles soviétiques seront les dernières de l'histoire puisque l'URSS explosera en décembre 1991. L'Allemagne réunifiée (depuis 1990) et la Hongrie brillent avec respectivement 16 et 12 médailles, confirmant la place du canoë dans ces pays aux emblématiques fleuves que sont le Rhin et le Danube. La France se classe quatrième nation avec cinq médailles dont le titre en K2 1000m (équipage BOCCARA -BOUCHERIT). Elle confirme à domicile.



place du huit cadet (avec quatre rameurs de Lagny). Ce baptême pour l'aviron sera suivi d'une seconde coupe de France en 1993 (l'édition 2023 se déroulera en octobre à Vaires !), puis de championnat de France en 1996, en 1997 et en 2000, mais aussi d'épreuves internationales avec les internationaux de France en 1992, la coupe des nations en 1994, la coupe du monde 1997.

À chacune de ces manifestations, il y a une dimension symbolique forte. Ainsi, le championnat de France de 1996 se déroule en septembre et permet de fêter les quatre bateaux revenus médaillés aux Jeux Olympiques d'Atlanta. Cette fête des médaillés faisait flotter un air olympique, comme en 1992 pour les régates préolymp-

Ainsi, 1991 restera comme une date en rouge dans l'histoire de l'aviron et du canoë français. Revivons dans une dernière partie les grandes heures de l'aviron seine-et-marnais, qui avait l'objet d'une conférence aux archives départementales le 12 mars 2019. D'autant qu'en 2025, quatre clubs d'aviron seine-et-marnais seront centenaires, ce qui est unique dans le département.

Penchons-nous sur un premier découpage, celui allant de 1882 à 1914. C'est en 1882 que le Cercle Nautique de Meaux va naître. C'est le doyen sportif des clubs dans le département. La pratique de l'aviron se fait sur la Marne, confirmant le fait que cette rivière est le « berceau » de l'aviron français avec de nombreux clubs qui vont

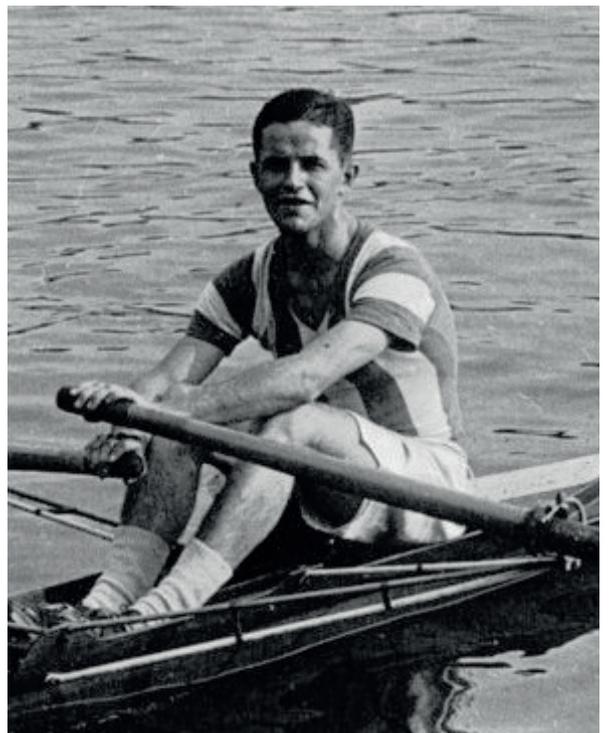
naître dans cette période. Précisons que la Fédération Française ne verra le jour qu'en 1890. Les premiers « sociétaires » du cercle meldois viennent surtout pour la randonnée, pour les promenades en famille dans les emblématiques « Yoles gigues ». Les choses évoluent au début du XX<sup>e</sup> siècle avec un tournant sportif prononcé. L'équipage PROFIT-MEGRAS devient champion de France quatre fois de rang et porte le maillot tricolore (avec à la clé deux médailles d'argent aux championnats d'Europe). Une nouvelle étape est franchie en 1908 avec l'acquisition du bateau roi de l'aviron, à savoir un huit. Il illustre la popularité de ce sport puisque le huit est financé en partie par la souscription des commerçants meldois.

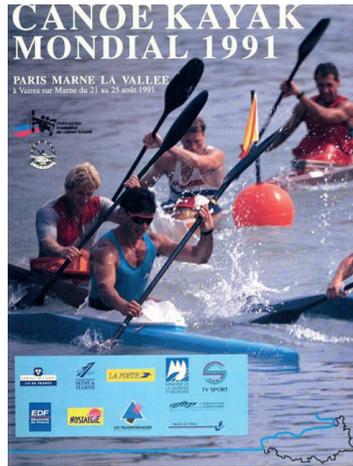
Au même moment, à quelques kilomètres de là, c'est en 1905 qu'un second club d'aviron va voir le jour, toujours sur la Marne, la Société Nautique de Lagny. Adrien FRILET, ancien rameur au sein de la Société Nautique de la Marne (club fondé en 1876) rassemble plusieurs de ses connaissances et lance l'aventure du club. Il présidera de 1906 à 1920 aux destinées de la Nautique. Dès 1907, le club organise ses premières régates et en 1909, le club compte trois bateaux (un huit acheté 700Francs, un quatre outrigger et une yole de mer) et s'installe dans son bâtiment actuel, quai de la gourdine en 1911. Cela en fait un des lieux du patrimoine sportif départemental. Enfin, la « Belle Epoque » voit la création d'un troisième club, cette fois-ci sur la Seine, le Cercle Nautique de Melun. Sept hommes fonde ce club dont l'article 1 des statuts évoque l'ambition du cercle de « fonder une section militaire et une section scolaire en vue de former une jeunesse énergique ayant pour but l'effort et la solidarité ». Cet article 1 rappelle que Melun est une ville de garnison, que le contexte de la Revanche est toujours bien présent mais aussi que le président du club, le docteur Paul WACHI est également lieutenant-colonel. Le club organise en 1913 et en 1914 ses premières régates, celle de 1914 est organisée le 12 juillet, quelques semaines avant la guerre. Les rameurs seront mobilisés et une plaque au club de Lagny rappelle le nom des huit rameurs latignaciens tués, auxquels il faudrait rajouter les 25 joueurs de rugby de Lagny par exemple...illustrant les pertes des « sportifs » pendant la guerre.

Un second découpage pourrait s'intéresser aux années 1920, aux « années folles ». C'est en 1924 que Paris accueille pour la seconde fois les Jeux Olympiques. Si en 1900 un équipage meldois avait participé à une épreuve annexe des régates olympiques, en 1924, c'est le double Marc DETTON-Jean-Pierre STOCK qui retient l'attention. Pas seulement pour sa médaille d'argent, mais surtout parce que Marc est né à Thorigny-sur-Marne, est devenu champion de Paris en skiff sous les couleurs de la Nautique en 1922. Même s'il n'est plus licencié en Seine-et-Marne, il est « l'enfant du pays » ! L'année suivante, en 1925, c'est un quatrième club qui apparaît, il se nomme le Cercle Nautique de Fontainebleau Samois et pratique l'aviron sur la Seine. Les premiers résultats seront présents dès les années 1930, avec également l'organisation de championnats de Paris sur la Seine, dont l'une des éditions a marqué une « pause » pour permettre

à l'hydravion d'un ministre de se poser sur la Seine et suivre les compétitions devant plusieurs milliers de spectateurs. 1925 verra aussi du côté de Lagny une première, celle de voir une rameuse participer à une régates, elle se nomme Ida HEINEMEYER.

Puis en 1928, Vincent SAURIN devient le premier rameur latignacien à disputer les Jeux Olympiques d'Anvers. Fils de William SAURIN, entrepreneur réputé dans le secteur des conserves, Vincent débute l'aviron à 15 ans. Sur les conseils de son père, il progresse et devient champion de France junior en 1925 sous les couleurs de Lagny-sur-Marne. Il se spécialise en skiff et obtient son billet pour les Jeux Olympiques de 1928. Il bat le champion d'Europe et atteint le quart de finale face à Bobby PEARCE, qui sera champion olympique 1928. Outre ses 9 titres de champion de France, il compte trois médailles aux championnats d'Europe d'aviron (3<sup>e</sup> en 1931 à Paris, 2<sup>e</sup> en 1932 et 3<sup>e</sup> en 1934 à Lucerne). Il prend la succession de son père en 1937. Il dirige également le club d'aviron de Lagny de 1953 à 1988. Que ce soit son entreprise ou son club, les deux deviennent des références !





Un troisième découpage revient sur les années 1940, 1950. C'est en 1948 par exemple que le match en huit entre Melun et Corbeil va se mettre en place, devenant un moment fort de la vie du club de l'après guerre. Ce premier match entrera dans la légende avec une égalité parfaite. Cette réplique du match Oxford-Cambridge se dispute toujours en 2023 ! Des personnages emblématiques vont donner à l'aviron une dimension populaire. A Melun, Jean HERBE apporte son expérience à Bernard BOURANDY. Meneur d'homme, il permettra au club de Melun de décrocher ses premiers titres nationaux. Bernard apportera aussi son expérience en équipe de France puisqu'il deviendra en 1968 le premier directeur technique national de l'aviron ! Notons que l'équipe de France d'aviron sera à Melun pour préparer les Jeux Olympiques de 1952, avec un certain succès d'ailleurs.

Du côté de Meaux, c'est Jacques DUROISIN qui va incerner ces années 1950. Jacques débute l'aviron à Meaux en 1946. Le club, né en 1882, est doté d'un huit et bénéficie des conseils de l'entraîneur national M.GARNIER. Cela crée une dynamique, visible de la « plage » créée à proximité du club. Jacques DUROISIN, avec son coéquipier LOUVET, devient champion de France en deux barré en 1953 et en 1954. Jacques est remarqué et dispute les championnats d'Europe d'aviron en 1953 en huit, dans le bateau roi. L'épreuve se déroule à Amsterdam et le huit tombe face à l'URSS en demi-finale. Jacques DUROISIN est l'un des premiers internationaux meldois. Après sa carrière professionnelle, il revient au club en 1992 et en prend la présidence en 1996 au moment où le bâtiment est détruit par un incendie. Il est l'homme de la renaissance du cercle nautique. Un challenge porte son nom. A noter en 1955 le match en huit entre Meaux et Lagny, le dernier d'une épreuve lancée en 1932 !

Enfin, pour le club de Lagny, quatre athlètes seront en équipe de France. Janine TABUIS, la rameuse de Lagny-sur-Marne, dispute le championnat d'Europe d'aviron féminin à Mâcon en 1951. C'est la première fois que cette épreuve est organisée (il s'agit en fait d'un des trois tests). Janine s'impose en skiff et confirme son parcours marqué dès 1945 par des victoires (finale du championnat de France en quatre barré, championne

de France en double à la mer en 1946, championne de France en skiff en 1947 à Mâcon, triple championne de France 1949). Mentionnons en 1950 la communication scientifique qu'elle a présentée au 1<sup>er</sup> congrès mondial de microscopie électronique organisé à Paris ! ! ! En 1955, en deux sans barreur Michel FRUITET et Gérard SIMONNET sont champions de France et décrochent leur sélection pour les championnats d'Europe de Gand (les championnats du monde seront créés en 1962). Jacques LECONNETABLE est également en bleu pour ces Europe !

Un quatrième découpage pourrait revenir sur les années 1980. De très nombreux jeunes brillent et sont sélectionnés en équipe de France, 11 rameurs seront retenus en équipe de France junior lors de cette période, apportant des points précieux en vue du classement des clubs. Un club comme Fontainebleau-Avon entrera dans le TOP 6 national chez les féminines, Lagny sera dans le top 5 français. Citons donc ces internationaux.



Janine Tabuis

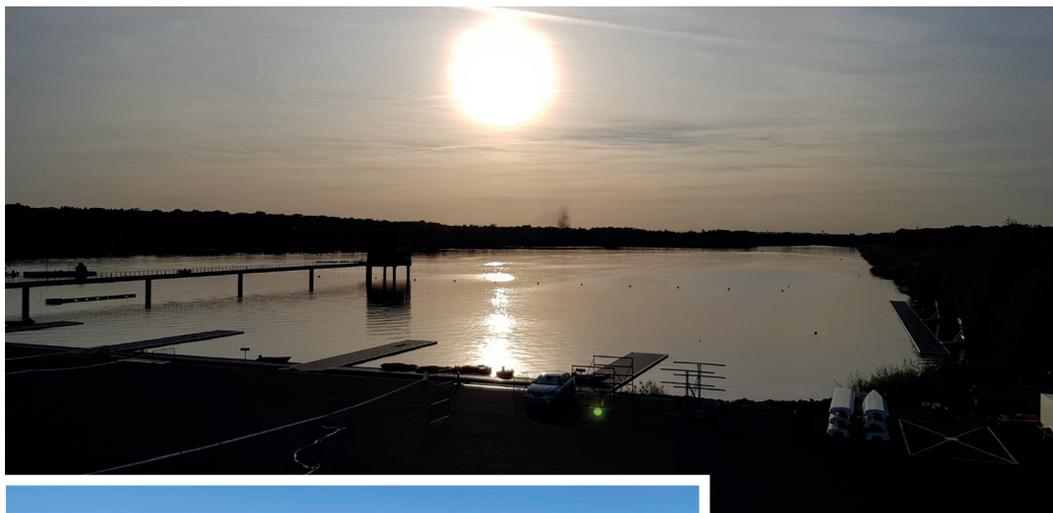
## LE STADE NAUTIQUE OLYMPIQUE DE VAIRES-SUR-MARNE, UN LIEU SYMBOLIQUE !

Isabelle HAGBARTH (Fontainebleau-Avon) est retenue en 1981 et en 1982 (avec à la clé la médaille d'argent aux mondiaux junior, la première pour le club bellifontain). Elle ouvre la voie à ses coéquipières de clubs comme Marie-Caroline PELOU et Karina SAINT AVIT (mondial junior 1985), Bénédicte LUZUY (mondial 1988). Lagny est aussi représenté avec Claire TROTON (mondial 1985). Chez les garçons, c'est Melun qui sélectionne six athlètes : Gérard CHATTÉ (4<sup>e</sup> des mondiaux junior en 1981, faisant de lui le premier rameur international melunais), Eric DUPONT, 3<sup>e</sup> aux mondiaux 1982, devenant le premier médaillé international melunais ou Emmanuel MASIERO (2<sup>e</sup> aux mondiaux 1987). On citera aussi Benoit MASSON, Paolo PITTINO et Patrick DEMARS I

Ces performances sont aussi le fruit du travail d'entraîneurs de premier plan, comme Didier HERBE (Melun), Jacques LESAGE et Guy-Pierre LARMINAY (Lagny), Jean-Pierre LEROUX (Fontainebleau). Chacun a connu un destin.

Jacques LESAGE est un rameur emblématique de la SN Lagny, avec des finales nationales en 1967 par exemple. Il devient entraîneur et en 1978, il prend la direction de Fontainebleau pour entraîner le mythique Bataillon de Joinville. Il occupera la fonction jusqu'en 1992 (devenant l'entraîneur qui a exercé le plus longtemps ce poste), entraînant quotidiennement tous les meilleurs rameurs venus faire leur service militaire (18 rameurs en moyenne, parfois 26 à 28 lors des années olympiques). En 1978 par exemple, il entraîne le 8 qui emporte la coupe d'Europe en Suède. Jacques est appelé comme entraîneur pour les Jeux Olympiques de 1992 (finaliste avec le 4 barré qu'il entraîne et qu'il a affûté lors de la régate préolympique disputée à Vaires-sur-Marne). Il apporte son expérience aussi à la ligue d'Ile - de - France, au club de Lagny, dont les féminines Diane DELLALEAU et Nathalie COLLET, championnes du monde en aviron de mer dans les années 2010 !!!





Jean-Pierre LEROUX entraînera notamment Ann MARDEN en équipe olympique américaine, avec à la clé le titre de vice-championne olympique 1988 en skiff. Didier HERBE forme les jeunes rameurs mais aussi s'occupe du quatre sans barreur poids léger melunais que nous avons évoqués plus haut. Les deux hommes sont aujourd'hui à la manœuvre pour l'organisation des championnats du monde U19 d'aviron en août 2023.

Guy Pierre LARMINAY débute l'aviron au club de Lagny-sur-Marne dans les années 1960. Jeune prometteur et investi, il a l'honneur de porter la flamme olympique vers les Jeux Olympiques de Grenoble en décembre 1967. Il connaîtra plusieurs podiums nationaux comme rameur, comme entraîneur mais aussi comme président de club de 1988 à 2007 !!! En 1989, lors de l'assemblée générale de la Fédération Française d'aviron, il est élu au comité directeur et devient secrétaire général pendant 4 ans, apportant son expérience là aussi à la Fédération Française qui connaît un essor dans les années 1990.

Il dirige aussi le comité départemental de Seine-et-Marne et occupe la vice-présidence de la ligue d'Ile-de-France. Il connaîtra les premiers pas du bassin de Vaires-sur-Marne.

Terminer cet article par évoquer ces quatre personnes permet de rappeler que ce bassin de Vaires est aujourd'hui dans une nouvelle dynamique, après celle des années 1990. Les grands événements qui vont se dérouler en 2023 sont pilotés par des seine-et-marnais disposant d'une expérience solide comme nous l'avons évoqués pour Didier HERBE et Jean-Pierre LEROUX. Ils sauront faire fructifier l'héritage que les épreuves d'aviron et de canoë de Paris 2024 laisseront. C'est une notion importante pour l'aviron qui possède quatre clubs centenaires, qui ont eu des adhérents qui ont été les contemporains de Coubertin et des épreuves de 1924. Cent après, les clubs sont toujours là et s'approprient à écrire une page inédite de leur histoire en 2024.



CE DES MOTOCYCLETTES. — CIRCUIT DE FONTA  
OTOSACOCHE ET PNEUS HUTCHINSON, GAGNAN  
750 CM<sup>3</sup> SIDE-CARS, BATTANT LES SIDE-CARS DE 1 C

Fig. 3. Milland dans un virage du Bois rond en 1913 (carte postale, collection M. Nauche)

# Les sports mécaniques en forêt de Fontainebleau

*Marcel Nauche et Jean-Claude Polton*

*Docteur en histoire et secrétaire général des Amis de la forêt de Fontainebleau*

**26**

La moto, loisirs  
et compétitions

**28**

Les Bols d'or  
autos et motos

**29**

Les compétitions  
automobiles de vitesse

**L**a forêt de Fontainebleau, vaste espace « naturel » de plus de 17 000 hectares<sup>1</sup>, est devenue très tôt un terrain d'exercices sportifs variés. Dès les années 1840, la randonnée pédestre est rendue possible grâce aux sentiers balisés – les premiers du monde – créés par Claude-François Denecourt (1788-1875), avant que les grimpeurs ne s'attaquent aux rochers de grès dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que les sportifs parcourent la forêt sur leurs vélocipèdes ou à dos de cheval, grâce aux 1200 km de routes forestières ou cavalières<sup>2</sup>. Dans ce contexte, il peut paraître saugrenu de s'intéresser à des sports apportaient bruit et pollution dans un espace moins protégé qu'aujourd'hui, mais cette singularité méritait bien d'être décrite.

## LA MOTO, LOISIRS ET COMPÉTITIONS

Les motocyclistes parcourent la forêt de Fontainebleau, individuellement ou avec des clubs, comme le Touring club de France (TCF) qui a créé une section moto, pour répondre à la demande de leurs adhérents, attirés par ce nouveau moyen de locomotion. Le TCF organise des excursions pour Fontainebleau, l'été et l'automne, en partant de Paris. Le parcours, qui fait de 120 à 130 km aller-retour, est ponctué d'un déjeuner en forêt. Au final, avec une moyenne de 30 km/h, on est plus proche de l'excursion motorisée que du sport mécanique. Bien qu'il ne s'agisse pas de compétitions, les membres du TCF ont conscience que ces intrusions en forêt ne sont pas

sans dommages sur l'environnement et la tranquillité des promeneurs. Dans la revue de l'association, Baudry de Saunier (1856-1939)<sup>3</sup> invite les participants à adopter des bonnes pratiques, comme le contrôle régulier du pot d'échappement ou l'arrêt du moteur quand la moto ne roule pas.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le Moto-Club de France, avec le soutien de la municipalité de Fontainebleau, organise des compétitions de motocyclettes qui traversent la forêt. Le premier Grand Prix de France y est couru le 25 août 1912, avec les règlements de l'Automobile Club de France. Les stands, les commissaires, les ravitaillements, les tribunes sont implantées boulevard du Sylvain-Colinet (boulevard de Constance). Le départ est donné à la Fourche (carrefour de la Libération), d'où les coureurs prennent la route d'Arbonne, vers Bois Rond et Achères, puis Ury d'où ils reviennent vers Fontainebleau par la route d'Orléans.

Ils retrouvent le boulevard du Sylvain Colinet à l'Obélisque. Les motocyclettes ont 15 tours de 30 km à faire, tandis que les side-cars n'en font que 12<sup>4</sup>. L'anglais Oliver Godfrey triomphe sur Indian et bat le record du tour en 24mn 15s, avec une moyenne de 75 km/h. Il reçoit aussi les prix Continental (pneumatiques), de l'Automobile Club et de la ville de Fontainebleau (100 F). Les machines étrangères (Indian, Triumph) dominent dans toutes les catégories, en dehors du side-car René-Gillet piloté par Vanella. La marque Indian remporte le Grand prix de France. La manifestation est un tel succès que

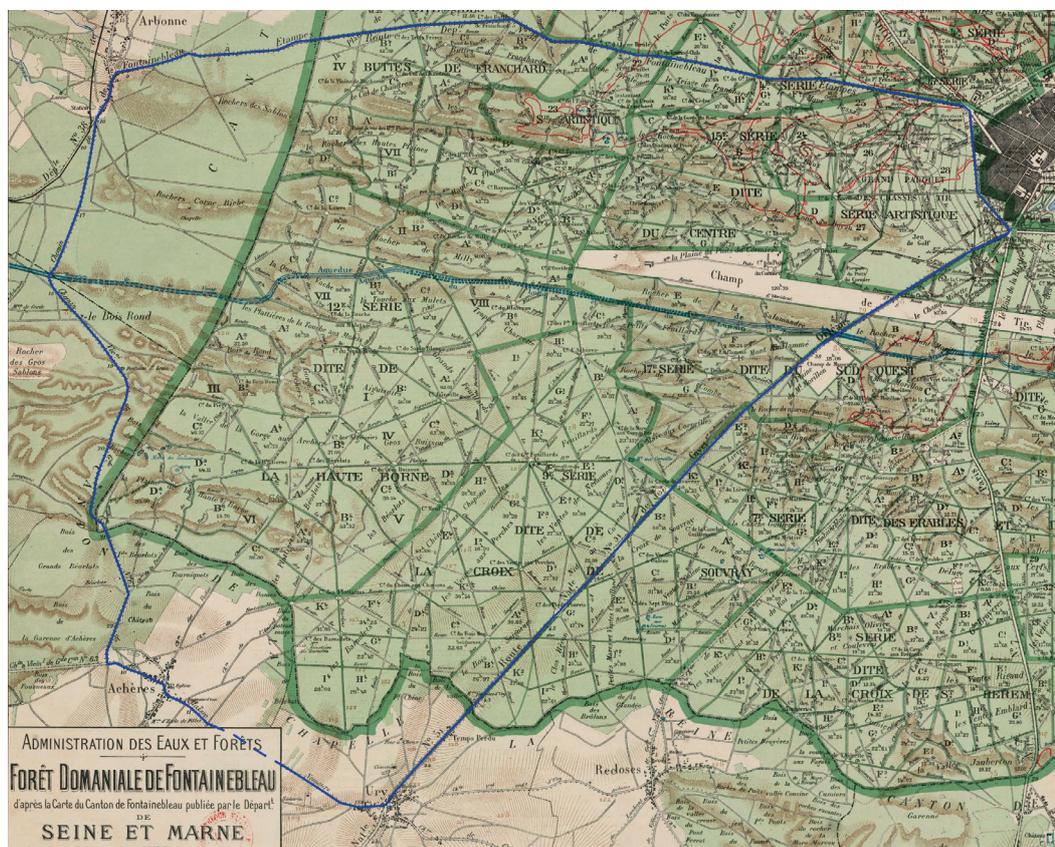


Fig 1 – Circuit du Grand prix de France en 1912 (carte JC Polton)

1. Il s'agit de l'ancienne forêt royale délimitée par le bornage de Duvaucel (1750) devenue forêt domaniale gérée par l'ONF, distinctes des forêts des Trois pignons et la Commanderie.

2. Ces sujets ont été traités dans notre conférence « Les sports en forêt de Fontainebleau » en 2018.

3. Journaliste à l'illustration, il y fait la promotion du vélo, du tricycle à pétrole, puis de l'automobile.

4. L'Auto-Vélo, édition du 26 août 1912

5. L'Abécédaire de Fontainebleau du 10 juin 1927.

6. Dominique Lejeune, « Clément Ballen « de Guaman » (1898-1968) président des AFF », le Voir de la forêt, 2017, pp.26-27.

sa reconduction est acquise pour le 2<sup>e</sup> Grand Prix de France, couru le 22 juin 1913 sur le même circuit et une amélioration de la zone tribune et contrôle. En side-cars, Davis remporte la compétition sur Douglas, Delauné et Berger sur BSA, Milland sur Motosacoche, tous avec des pneus Hutchinson, comme Lavanchy en motocyclette 500 Motosacoche.



**Fig. 2. Berger dans un virage du Bois rond en 1913 (carte postale, collection M. Nauche)**



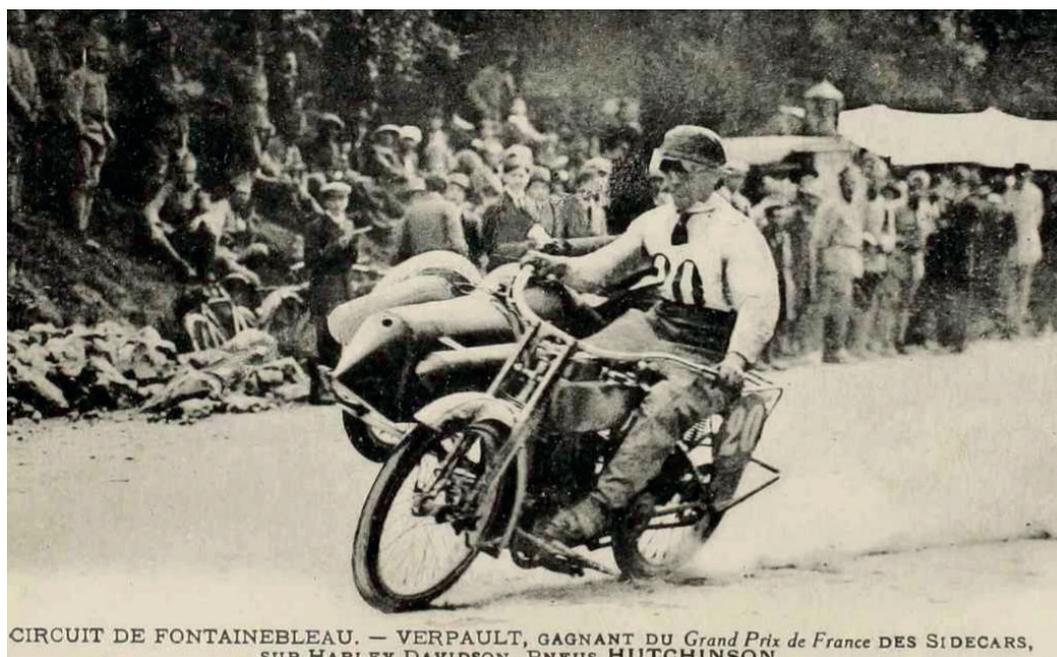
**Fig. 3. Milland dans un virage du Bois rond en 1913 (carte postale, collection M. Nauche)**



**Fig. 4. Arrivée de Lavanchy boulevard du Sylvain Colinet en 1913 (carte postale, collection M. Nauche)**

Le Grand prix de France revient à Peugeot avec Péan, Lacroix et Desvaux tandis que BSA l'emporte pour les side-cars. La compétition a lieu l'année suivante le 28 juin 1914, avec la même organisation, et un public toujours enthousiaste et particulièrement nombreux. Klein sur Terrot, Vulliamy sur Alcyon, Fenn sur BSA, Lombard sur Gladiator, Meuriot sur René Gillet et Allenay sur Indian gagnent dans leurs catégories. Alcyon gagne le Grand prix de France motocyclettes et Motosacoche gagne celui des side-cars.

Après une interruption due à la guerre, la compétition reprend le 30 mai 1920. Le 4<sup>e</sup> Grand Prix de France des motocyclettes et des side-cars reproduit l'organisation d'avant-guerre. Seulement 35 inscrits ont parcouru des routes en très mauvais état qui ont provoqué de nombreux abandons pour bris de rayons par exemple. Alcyon monopolise toutes les victoires en moto et emporte donc le Grand prix de France avec Louis, Jolly et Vulliamy. Verpault l'emporte avec un side-car Harley-Davidson de 1000cc. Pour la première fois, la course est endeuillée par la mort du pilote de side-car espagnol Carrascal dans un accident survenu à Ury.



**Fig. 5. Verpault au Grand prix de France en 1920 (carte postale collection M. Nauche)**

## LES BOLS D'OR AUTOS ET MOTOS

Le Bol d'or automobile est une compétition créée en 1922, qui fonctionne conjointement avec le Bol d'or motocycliste jusqu'en 1955. Il s'agit de compétitions d'endurance mécanique qui se déroulent sur 24 heures, comme les 24 heures du Mans, créés un an plus tard ; le vainqueur est celui qui a parcouru la plus grande distance dans sa catégorie, sans autres arrêts que pour les ravitaillements et les réparations. Organisée par l'Association des moto-cyclearistes de France (AMCF) et l'Automobile-Club d'Île-de-France (ACIF), les deux courses sont regroupées sur trois journées d'affilée, sous les patronages des journaux Le Journal, et L'Auto.

Les épreuves sont disputées sur le circuit des Loges à Saint-Germain-en-Laye depuis 1922, mais un grave accident automobile fait deux morts en 1926, provoquant son déplacement à Fontainebleau où les conditions de sécurité sont jugées meilleures. Le 6<sup>e</sup> Bol d'Or, s'y déroule les 4, 5 et 6 juin 1927, dates mal choisies, car les épreuves concurrencent les festivités de la Pentecôte et les courses hippiques au Grand Parquet. Le docteur Matry, maire de Fontainebleau, est critiqué pour avoir accepté cette date : non seulement les visiteurs habituels ne sont pas venus, craignant les nuisances occasionnées par la compétition, mais les spectateurs des courses ont apporté leurs provisions, privant les commerçants de clients potentiels.

Le circuit parcourt la forêt sur 5,2 km au départ de carrefour de l'Obélisque, en empruntant la route de Nemours, la route de Médicis, le retour se faisant par la route d'Orléans.

L'aménagement du circuit a nécessité des travaux : les troupes de l'École d'application de l'artillerie et du génie cantonnées à Fontainebleau ont mesuré le parcours, tracé des virages entre les routes et la route de Médicis, posé l'éclairage et le téléphone.

Dans la catégorie motos, le vainqueur de l'épreuve est Lempereur, sur une moto belge FNH (Fonderie nationale Herstal) de 350cc, en parcourant 1698 km en 24 heures (324 tours de circuit), à la vitesse moyenne de 70,783 km/h, battant ainsi le record de l'épreuve. Le dimanche 5 juin, la course automobile part à 17h30 de l'Obélisque, sous le regard d'un public plus nombreux que la veille. Les performances des automobiles n'atteignent pas celles des motos, eu égard des conditions du circuit plus difficiles à négocier pour elles (virages serrés entre les routes et l'allée forestière, sols forestiers très meubles...). La performance la plus spectaculaire est réalisée par une femme, Violette Morris (1893-1944) qui a parcouru 1619,46 km en 24 heures au volant d'une voiture de course de 1100cc de la marque BWC.

Si les spectateurs n'étaient pas très nombreux – du fait de l'éloignement de Paris – ils auront apprécié le spectacle de la course, surtout la nuit où « sous les grands arbres de la forêt, les motos apparaissent avec leurs phares brillants, comme des étoiles fantastiques ; tournant inlassablement dans un ronronnement ininterrompu »<sup>5</sup>.

L'expérience bellifontaine ne sera pourtant pas rééditée. Le Bol d'or fait son retour à Saint-Germain-en-Laye l'année suivante, – en ville cette fois –, pour se courir à Linas-Monthléry de 1937 à 1939.

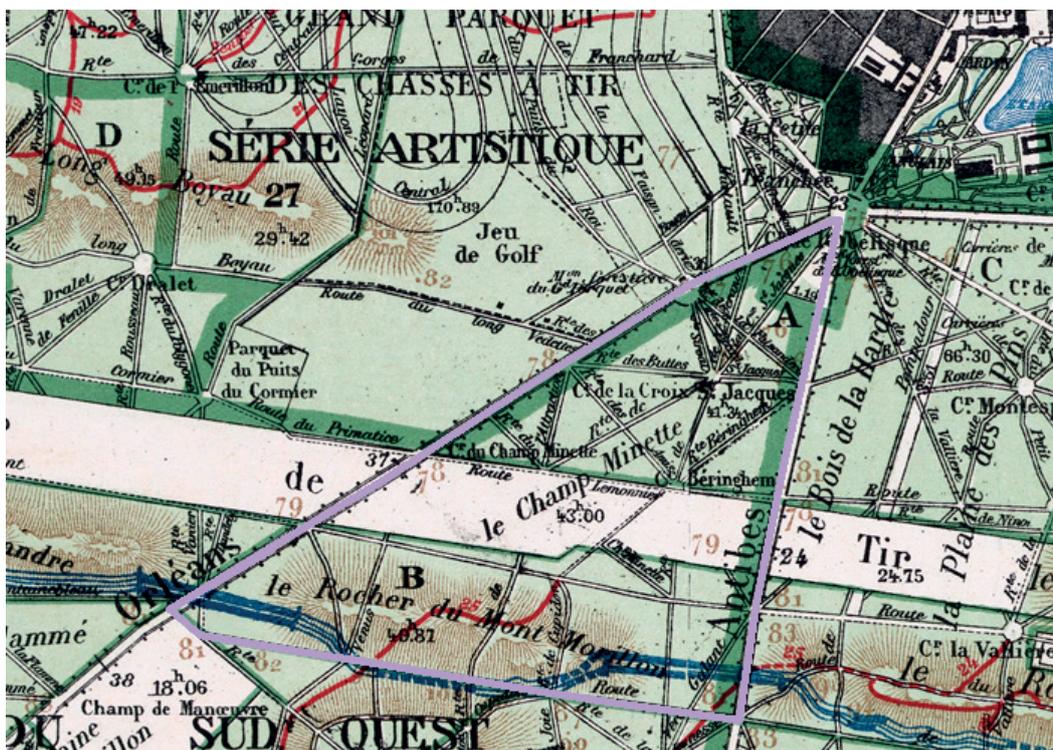


Fig. 6. Circuit du Bol d'or en 1927 (carte JC Polton)



Fig. 7. Violette Moris au Bol d'Or automobile en 1927 (photo Wikipédia)

### LES COMPÉTITIONS AUTOMOBILES DE VITESSE

Des courses de vitesse sont organisées par l'Automobile club de l'Île-de-France depuis 1925 dans différents lieux, dont Fontainebleau où Ballen de Guzman, vice-président des Amis de la forêt est très actif dans l'entre-deux-guerres<sup>6</sup>. Après avoir contribué à la fondation du Syndicat d'Initiative de Fontainebleau en 1920, il préside la section bellifontaine de l'Automobile-Club d'Île-de-France (ACIF). À ce titre, il contribue à créer et animer les courses automobiles dans la forêt de Fontainebleau dix ans de suite (1925 à 1934).

La première course de côte se déroule le 27 septembre 1925 sur 1300 mètres : le parcours emprunte la Route de la Reine Amélie qui monte en serpentant au plateau du Fort des moulins pour arriver à son intersection avec la Route du Calvaire. À partir de 10 heures, les concurrents s'élancent toutes les cinq minutes, mais ils peuvent faire un essai supplémentaire en reliant la ligne par la Croix d'Augas, la route de Melun et l'avenue du Chemin de fer (Franklin-Roosevelt). Le peintre Jean-Paul Vigneulle (1903-1970), membre des Amis de la forêt de Fontainebleau, remporte l'épreuve des vélomoteurs chez les amateurs en 3mn 13s. Les deux Bugatti venues de Montlhéry suscitent l'attention du public et l'une d'elles remporte l'épreuve reine des voitures de course de plus de 2 000 cmc en 1mn 25s, devant le garagiste bellifontain Rucheton sur une Donnet-Zédel en 1mn43s. La journée se termine par un défilé d'automobiles décorées et illuminées à travers Fontainebleau.

Le parcours du Calvaire étant difficile à sécuriser et jugé d'une longueur insuffisante et manquant de rapidité, eu égard des performances des véhicules les plus rapides, la compétition est déplacée dans le canton de la Béhourdière à partir de 1928. Depuis de la Croix de Toulouse, les concurrents parcourent un kilomètre en palier, suivi par un kilomètre de côte. Nombreux sont ceux qui regrettent l'ancien parcours de côte « qui obligeait les concurrents à montrer toute leur dextérité ». Les organisateurs, dont Ballen de Guzman – l'un des 10 commissaires de la course – sont très attentifs aux

conditions de sécurité, au point de déployer des cordons de gendarmes et de forestiers le long du parcours. Malgré ces précautions, la compétition est ternie par un grave accident. Le 13 mai 1934, à 200 m de l'arrivée, Eric Cochin, enseigne de vaisseau à Marseille-Marignane, fait un écart, en voulant éviter un chien qui traverse la route et sa voiture percute des spectateurs, dont six sont morts et cinq blessés. La course est aussitôt annulée et cet accident met fin à ces épreuves de vitesse.



Fig. 8. Les tracés des courses automobiles de vitesse (carte JC Polton)

À défaut de compétition, l'Automobile-Club d'Île-de-France organise le dimanche 30 juin 1935 une « Journée de la femme et de l'automobile », sous le patronage de l'Automobile club féminin, du Syndicat d'initiative et des garagistes de Fontainebleau-Avon. Deux compétitions sont organisées pour des véhicules à moteur pilotés par des femmes : un rallye relie Melun au Carrefour des Huit routes, suivi par un gymkhana dans la grande allée du parc du château.

Après la Seconde guerre mondiale, les sports mécaniques ne sont plus pratiqués en forêt malgré quelques tentatives à partir de la fin des années soixante-dix et l'apparition de « motos vertes ». Le sujet préoccupe les Amis de la forêt de Fontainebleau évoquant la question lors de leurs assemblées générales. Celle de 1980 formule un « vœu » – on ne parlait pas encore de motion – contre « l'utilisation de ces véhicules qui dérangent la faune, compromettent la végétation et « assourdissent les promeneurs épris de calme et amoureux du silence des bois ».



Fig. 1 - Le Professeur Ludwig Gutmann et le Prince Charles, Prince de Galles

# La Genèse du paralympisme et du sport pour handicapés physique en France

*Alain SICLIS*

*Président de la Commission d'Appel FFHandisport  
concernant les litiges, les structures et les règlements*

*Membre de l'Académie Nationale Olympique Française*

*Ex Vice-Président de la Fédération Française Handisport*

*Ex Président du Comité Régional Ile de France Handisport*

*Ancien champion paralympique et du monde de para escrime*

**32**

La Genèse du paralympisme  
et du sport pour handicapés  
physique en France

**35**

L'Histoire en France et les  
début officiels du sport pour  
handicapés physiques

**38**

Le mouvement paralympique

**40**

Au niveau français : le Comité  
paralympique et sportif français

**41**

Une histoire de logo

**42**

Emblèmes des différents jeux  
paralympiques, d'été et d'hiver

**S**i les jeux olympiques ont leur légende mythologique qui nous raconte que Zeus, pourchassé par son père Kronos, aurait été confié par sa mère Rhéa aux Kourètes qui s'installèrent à Olympie et y élevèrent le jeune Zeus, puis organisèrent en 884 avant notre ère les premières compétitions auxquelles, selon la tradition, participèrent les Dieux (Zeus, Apollon, Mars, Hermès...), le paralympisme et le sport pour les personnes handicapées n'ont vu le jour qu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle et leur histoire est nettement moins romanesque ni glamour, dénuée de toute parure, sans déesses, ni oracles venant forger une légende et un mythe.

Si la genèse de l'olympisme trouve sa source sur le site grec d'Olympie, celle du paralympisme et du sport pour personnes handicapées est le fruit d'un seul homme qui a allumé la toute première flamme à soixante kilomètres au nord ouest de Londres : **L'hôpital de Stoke Mandeville.**

**Qui est ce père fondateur :** il s'agit de **Ludwig Gutmann** (3 juillet 1899 – 18 mars 1980), un neurochirurgien allemand, l'un des plus éminents neurologues d'avant la Seconde Guerre mondiale, qui travailla à l'Hôpital juif de Breslau jusqu'en 1939, lorsqu'il fut obligé de fuir en Angleterre le régime nazi.

En 1944, le gouvernement britannique lui demanda de fonder le National Spinal Injuries Centre (centre national des blessés de la moelle épinière) à Stoke Mandeville près de Londres, au sein de l'Hôpital de Stoke Mandeville. En effet, 95 % des patients atteints à la moelle épinière mouraient, le plus souvent au cours des deux premières semaines. Le centre faisait partie d'un programme de réhabilitation des soldats et victimes de la Seconde Guerre mondiale. Ludwig Gutmann fut nommé directeur du centre, poste qu'il assura jusqu'en 1966. Au-delà des soins médicaux, pour le Docteur Gutmann, il était essentiel de guider ses patients dans leur réhabilitation psychologique et sociale. Ceux-ci étant souvent jeunes, il imagina et mit au point une thérapie basée sur le sport : tennis de table, billard, basket-ball, tir à l'arc... Les progrès en termes de force, confiance et estime de soi étaient spectaculaires. La plupart des patients de Stoke Mandeville pouvaient dès lors rentrer chez eux et reprendre leur emploi antérieur. Il s'engagea passionnément pour permettre aux paraplégiques et tétraplégiques d'accéder aux sports à tous les niveaux, ce qui passait par l'adaptation des pratiques et des règles.

Il est le créateur des Jeux paralympiques et un des pères fondateurs de l'organisation d'activités sportives pour les personnes handicapées.

**Le 28 juillet 1948, veille des Jeux olympiques d'été de 1948 à Londres, il organise « symboliquement » les Jeux de Stoke Mandeville, première compétition nationale sur une seule discipline : le tir à l'arc, avec 16 concurrents (14 hommes et 2 femmes).**

**Ce n'est qu'en 1952 que ces jeux devinrent « internationaux » avec la présence d'une délégation des Pays Bas.**

En 1956, le CIO reconnaît ces jeux comme des jeux sportifs, Ludwig Gutmann reçut la Coupe Fearnley, une récompense pour sa contribution majeure à l'idéal olympique. Les jeux de Stoke Mandeville passèrent alors de fins thérapeutique et médicale à une pratique compétitive pour personnes handicapées.



**Fig. 1 – Le Professeur Ludwig Gutmann et le Prince Charles, Prince de Galles**

Cependant, l'idée d'utiliser le sport comme un outil thérapeutique n'est pas nouvelle car elle a déjà été émise par Hippocrate.

Les personnes handicapées n'ont pas attendu ni les médecins ni les associations sportives pour pratiquer leurs sports favoris. Vers les années 200-300, Galien avait déjà noté qu'en thérapeutique, les meilleurs exercices étaient ceux qui entraînaient le corps et distraient l'esprit. Il conseillait essentiellement les jeux de balle et ballon.

**Le témoignage du Professeur Jean-Bernard Piéra, médecin historique de la Fédération Française Handisport à propos du développement mondial du sport pour les personnes handicapées.**

Les structures internationales datent des années 50 et il nous faut rendre hommage à un médecin anglais, remarquable précurseur et organisateur volontaire, le Professeur Ludwig Gutmann. C'est lui qui fonde en 1951 « l'International Stoke Mandeville Games Federation » (sports en fauteuil roulant) et qui parcourt le monde en répétant que les activités sportives sont « un élément primordial de la réhabilitation physique et psychique qui donne aux handicapés confiance en eux, travail de l'intelligence, esprit de compétition et de camaraderie ».

D'autres grandes fédérations internationales se créent plus tard, telles que « l'International Sport Organisation for the Disabled », sport pour les amputés et tous les types de handicaps physiques, en 1960, la « Cerebral Palsy International Sport and Recreation Association » en 1978, « l'International Blind Sport Association » en 1981. Ces grandes fédérations régissent encore actuellement le handisport international de compétition, notamment en éditant les règlements. Ces grandes fédérations sont chapeautées par « l'International Paralympic Committee », créé en 1989, structure unique qui représente le sport pour handicapés dans le monde. Il organise et super-

viser les jeux paralympiques et coordonne les calendriers sportifs internationaux. Il est aussi inscrit dans ses statuts qu'il doit favoriser l'intégration du sport pour handicapés au sein du mouvement sportif valide, ce qui est en train de se faire.

Le développement impressionnant du Handisport international s'objective parfaitement dans l'importance qu'ont pris les jeux paralympiques. Ils se déroulent depuis 1960 tous les quatre ans : Rome, Tokyo, Tel-Aviv, Heidelberg, Toronto, Arnheim, New York. En 1988, ils ont lieu à Séoul, pour la première fois dans la même ville que les jeux pour valides, un mois après eux. Les jeux de Séoul devaient marquer un tournant du fait de leur importance.

À propos de Ludwig Gutmann, le saviez-vous ? Le vendredi 17 septembre 2010 a été inauguré un équipement unique en Seine-Saint-Denis, à Noisy le Sec très exactement, en présence du Président du Conseil Général du Département, du Conseil Municipal de Noisy le Sec et de plusieurs sportifs de haut niveau. Il s'agit d'un nouveau Dojo, dédié aux sports de combats et aux arts martiaux, qui regroupe sur 2 800 m<sup>2</sup>, salles et équipement nécessaires à la pratique de ces disciplines sportives. Ce nouvel équipement a été conçu pour permettre la pratique handisport.

C'est la raison pour laquelle, sur proposition de Marie-Madeleine Le Sausse, conseillère municipale elle-même atteinte d'un handicap moteur, ce nouveau complexe sportif a été baptisé du nom de **Ludwig Gutmann**, précurseur des activités sportives pour les personnes handicapées. Il s'agit d'un des très rares Dojos en France adapté et accessible aux sportifs handicapés.

Toujours en France, en septembre 1969 eurent lieu à Kerpape, dans le Morbihan, les 1<sup>ers</sup> jeux européens de Kerpape multi handicaps, au sein même du centre de rééducation fonctionnelle, dont le comité d'organisation fut co-présidé par Ludwig Gutmann et le Médecin Directeur du Centre, le Docteur Briens. C'est la seule fois qu'une compétition internationale handisport organisée en France fut placée sous la haute autorité du Professeur Gutmann.

## « L'OLYMPÉ » DES SPORTIVES ET SPORTIFS HANDICAPÉS : STOKÉ MANDEVILLE

### Origine du mot paralympique :

À l'origine, le nom « paralympique » était une combinaison de « paraplégique » et de « olympique ». Avec la participation d'athlètes avec différents handicaps, le terme « paralympique » est aujourd'hui défini comme la réunion de « para », préfixe d'origine grec signifiant « à côté de » ou « parallèle » et de la terminaison « lympique » des Jeux olympiques. Les Jeux paralympiques peuvent ainsi être considérés comme solidaires des Jeux olympiques bien que parallèles.



### Symbole :

Le logo paralympique est composé de trois motifs d'origine coréenne, des « Tae-Geuks », ressemblant à des virgules penchées sur un fond blanc. Un des symboles est vert, le second est rouge et le dernier bleu, ces couleurs étant les plus courantes sur les drapeaux. Ils représentent l'esprit, le corps et l'âme, qui sont les trois composantes de l'être humain. La devise paralympique est « l'esprit, le corps, l'âme ».



Symbole actuel



Ancien symbole de 1994 à 2004

Jusqu'aux jeux de Pékin en 2008, les délégations françaises arboraient lors des paralympiques les 5 anneaux olympiques, tolérance accordée par le Comité International Olympique, propriétaire de la marque « olympique et des anneaux ». Le Comité International Paralympique, organisateur et propriétaire de l'appellation et de la marque « paralympique », a décidé, à partir des jeux de Pékin, pour des raisons de partenariats et de droits à l'image, que les délégations nationales, concourant sous la bannière de leur propre comité paralympique national ne devaient plus afficher les 5 anneaux olympiques mais uniquement les 3 vagues de l'actuel symbole, ce qui a entraîné pour les jeux de Pékin la création du logo « France paralympique », œuvre du graphiste de la FFH, Didier ECHELARD.

## 1<sup>ERS</sup> JEUX D'ÉTÉ – ROME 1960

L'idée de ces « premiers jeux » externalisés dans la ville olympique de Rome en 1960 est l'idée de Ludwig Gutmann et elle date de 1958 de concert avec le Professeur *Antonia Maglio*, Directrice du Centre National Italien des blessés de la colonne vertébrale (INAIL).

Tous deux eurent l'idée d'organiser des jeux spécifiques dans la ville olympique, comme d'ailleurs *L. Gutmann* le fit symboliquement en 1948 lors des jeux de Londres, dans le service de neurologie qu'il dirigeait au sein de l'hôpital de Stoke-Mandeville, que l'on peut considérer, simplicité oblige, comme « l'Olympie » du sport pour handicapés.

Dans la réalité ce furent les « IX<sup>èmes</sup> jeux internationaux de Stoke-Mandeville » qui se déplacèrent d'Angleterre dans la ville olympique **tout en conservant cette dénomination**, sachant par ailleurs que les épreuves ne concernaient que les pratiquants en fauteuil roulant, paraplégiques, tétraplégiques ou polios à forme paraplégique.

### Définitions :

**La paraplégie** est la paralysie plus ou moins complète des deux membres inférieurs et de la partie basse du tronc, portant sur tout le territoire situé plus bas que la lésion de

la moelle épinière qui la provoque. La paralysie des deux membres inférieurs est due à une compression ou à une lésion de la moelle épinière au niveau dorsolombaire. La paralysie des deux membres supérieurs sans l'atteinte des membres inférieurs n'est pas possible car à l'endroit de la moelle où passent les fibres nerveuses pour le bras passent aussi les fibres nerveuses pour les membres inférieurs. Il ne faut pas confondre la paraplégie et la tétraplégie, qui s'en distingue par une lésion cervicale et non dorsolombaire.

**La poliomyélite** est une infection du système nerveux central qui entraîne une lésion des motoneurons de la corne antérieure de la moelle épinière, entraînant une paralysie flasque asymétrique intéressant les membres inférieurs, forme paraplégique, et supérieurs, similaire à une tétraplégie).

L'idée « révolutionnaire » s'est transformée en réalité avec une volonté affichée de continuité, ce qui fait qu'à partir de Rome, tous les 4 ans des jeux seraient organisés en dehors de Stoke-Mandeville.

Puis ce furent ceux de 1964 à Tokyo, 1968 à Tel Aviv (*Mexico pour les valides*), 1972 à Heidelberg (*Munich pour les valides*) toujours sous l'appellation « jeux internationaux de Stoke-Mandeville », réservés aux seuls fauteuils et ce n'est qu'en 1976 à Toronto (*Canada*) (*Montréal pour les valides*) que les premières personnes handicapées debout firent leur apparition (*athlètes amputés exclusivement*) aux jeux, mais ce n'est qu'en 1980 à Arnhem (*Pays Bas*) (*Moscou pour les valides*) que l'appellation a fit sa première apparition mais ce n'est qu'en 1984 que le terme « paralympique » fut approuvé par le CIO. Cette appellation officielle de *jeux paralympiques* ou *paralympic games* est en place depuis les jeux de Séoul en 1988 et depuis ces jeux de Corée du Sud, les paralympiques se déroulent à présent dans la même ville et sur les mêmes sites que les jeux olympiques et à partir des jeux de Barcelone en 1992, le comité d'organisation des jeux est similaire aux deux manifestations.

## COMMENT TOUT CELA EST-IL RÉGI ET SOUS QUELLE BANNIÈRE ?

Par le **Comité international paralympique (CIP)** qui est l'instance dirigeante des sports pratiqués par des athlètes handicapés. Il est comparable au Comité international olympique (CIO), organisateur des Jeux olympiques.

Le CIP a été fondé le 22 septembre 1989 à Düsseldorf en Allemagne et son siège se trouve à Bonn, ancienne capitale fédérale allemande.

Les objectifs du Comité international paralympique sont :

- Superviser l'organisation des jeux paralympiques.
- Développer le mouvement paralympique
- Promouvoir les sports paralympiques et permettre aux handicapés d'avoir accès à ces sports
- Contribuer à un environnement sportif respectant les règles et sans dopage

La spécificité du Comité international paralympique est de représenter plusieurs sports et plusieurs familles de handicaps, avec en leur sein plusieurs catégories.

### Deux anecdotes peu connues :

1 - Le **basket-ball en fauteuil roulant**, couramment appelé **basket fauteuil** ou **handibasket** et à présent **para basket**, est comme chacun sait un dérivé du basket-ball. C'est un des plus vieux handi sport pratiqué. On sait que c'est vers la fin de la seconde guerre mondiale, à la fois aux États-Unis et à l'hôpital de Stoke Mandeville, que des soldats blessés à la guerre ont joué pour la première fois à des sports collectifs en fauteuil roulant. Aux États-Unis, les handicapés moteurs se sont tout de suite mis à jouer au basket-ball, tandis qu'à Stoke Mandeville, sous l'impulsion du Docteur Guttmann, ils jouaient en réalité au **netball** en fauteuil roulant, un dérivé du basket composé de 2 équipes de 7 joueurs ou joueuses chacune et non 5 comme au basket, sans possibilité de dribbler.

Les Pan Am Jets, une équipe formée des employés handicapés de Pan Am, a effectué de nombreux déplacements dans le monde et ont largement contribué au développement du basket fauteuil. En 1955, ils se sont rendus aux jeux mondiaux de Stoke Mandeville où ils ont gagné la médaille d'or haut la main, malgré une controverse sur les règles applicables et le nombre de points à accorder par panier. Ce fut la fin du netball, et à partir de 1956, le basket fauteuil roulant s'imposa à Stoke Mandeville. Aujourd'hui, ce sport est une discipline emblématique du handisport international.

2 - Lors des jeux de Rome en 1960, la délégation française issue de l'unique association sportive existant à cette époque là : l'**Amicale Sportive des Mutilés de France (ASMF)** puisque la Fédération n'existait pas et ne fut créée qu'en 1963 pour sa première édition, n'a pas concouru sous le « label France » mais sous l'appellation **ASMF**, ce qui peut surprendre et serait impensable de nos jours pour une équipe nationale. Autres temps, autres définitions.

# L'HISTORIQUE EN FRANCE ET LES DÉBUTS OFFICIELS DU SPORT POUR HANDICAPÉS PHYSIQUES

**S**uite aux réalisations du Professeur Gutmann, d'autres pays vont prendre modèle sur l'Angleterre. C'est le cas de la France où, là encore, l'initiative sera tout d'abord médicale.

En s'appuyant sur des travaux anglais et américains, notamment ceux de Gutmann, Cooper, Rusk, des spécialistes français vont, à leur tour, prôner le sport pour les handicapés physiques, et l'imposer comme thérapeutique complémentaire à la rééducation.

Les premières applications pratiques en France ont lieu dès **1951**, dans le service du professeur Grossiord, à l'hôpital Henri-Poincaré de Garches, et grâce également au docteur Bénassy et au docteur Maury, médecin chef du centre de rééducation motrice de Fontainebleau ; ils s'intéressent alors aux paraplégiques.

Le pouvoir médical est immense à cette époque : détention du savoir, rétention de l'information, secret médical, conseils...

En réadaptation qui vise « à rendre conforme », le médecin est l'interlocuteur principal de la personne infirme : il se prononce au niveau des thérapies, mais aussi sur la suite à donner à son action. Il est difficile de distinguer la médecine et les institutions et services de réadaptation. Pour les pionniers de la médecine de rééducation, notamment le professeur Grossiord, l'idée est la suivante : « à quoi bon rétablir quelqu'un dans une certaine maîtrise de son corps, si rien ni personne ne le remet en condition d'apprendre, de travailler, de vivre au milieu des autres » Le médecin passe ainsi de l'agent de réadaptation au rééducateur (c'est-à-dire rendre au corps la même disponibilité qu'auparavant).

Le docteur Maury définit les principes de la rééducation du paraplégique en cinq points :

- recouvrer la mobilité articulaire ;
- rééduquer l'équilibre assis ;
- développer par un travail intensif tous les muscles conservés ;
- mettre en charge, puis debout avant la rééducation de la marche ;
- rendre le paraplégique le plus indépendant possible.

À ce sujet, il préconise, en fin de rééducation, des occupations manuelles et des pratiques sportives : basket-ball, volley-ball, hand-ball, javelot, tir à l'arc, tennis de table, natation, en indiquant que les sports accessibles aux paraplégiques sont nombreux, et font l'objet de compétitions entre les pays européens à Stoke-Mandeville (la Mecque du sport para-polio).

À noter également qu'en 1955 a lieu la première compétition chez les paraplégiques dans les services du professeur Grossiord et du docteur Bénassy.

Le sport est introduit en fin de rééducation dans l'objectif de rendre les handicapés plus indépendants.

C'est à cette époque que s'amorce le passage du sport, relais idéal de la rééducation, à la pratique compétitive en tant que telle.

Le sport pour handicapés physiques en France connaîtra ses débuts officiels à partir de 1954. A l'origine de la création du premier club civil se trouve **Philippe Berthe** ; il résume ainsi les raisons et les motivations de son engagement : « *Un accident ne m'ayant pas permis de poursuivre la carrière à laquelle je me destinais, je m'orientais bien malgré moi vers la technique industrielle, puisqu'à cette époque, il n'était pas admis qu'un handicapé puisse enseigner le sport. Je n'en oubliais pas moins ma première idée, et pensais que, plus que le valide, l'handicapé avait besoin, après sa rééducation et sa réadaptation, d'une préparation physique et morale pour sa réinsertion dans la société. C'est pour cette raison qu'après un voyage d'étude en Autriche, je fondais la première association sportive pour handicapés physiques, grâce à l'aide de nombreuses personnes qui comprirent ce que je voulais réaliser et les buts que je poursuivais.* »

Suite à son voyage d'étude en Autriche durant l'hiver 1953-1954, il revient avec la preuve que « mutilation et sport ne sont pas incompatibles », d'où sa volonté de créer en France un groupement qui réunirait les mutilés désireux de faire du sport.

## L'AMICALE SPORTIVE DES MUTILÉS DE FRANCE (ASMF)

**L'Amicale Sportive des Mutilés de France sera fondée le 7 mai 1954.** Elle vise à développer « la pratique du sport en tant que moyen de rééducation et d'entraînement fonctionnel chez les mutilés et les infirmes », sous la devise « l'énergie de l'espoir », par opposition à la formule « l'énergie du désespoir », montrant ainsi que leur entreprise n'est pas l'ultime recours d'une cause perdue d'avance.

**Philippe Berthe**, Président de cette association, (le « Ludwig Gutmann » français) justifie le bien fondé de son association dans le premier exemplaire de la Revue des mutilés de France : « *Nous prouverons que nous sommes comme tous les hommes et que la pratique du sport nous est indispensable. C'est, outre un dérivatif ancestral, le moyen le plus rationnel de rééducation physique. Nous avons l'intention de vous demander d'ici peu de participer à des compétitions sportives internationales organisées par différentes nations. Ne croyez plus que le sport nous est interdit. Au contraire, il nous est recommandé plus qu'à ceux qui possèdent l'usage de tous leurs membres. Tout n'est pas possible, à la condition de choisir un sport parfaitement adaptable à notre état, voyez l'expérience si réussie de Stoke Mandeville du docteur Gutmann.* »

On constate ici que la renommée des Jeux de Stoke Mandeville a atteint la France. Cependant, la différence fondamentale avec la Grande-Bretagne réside dans la fonction des personnes qui s'investissent.

En France, la première association sportive civile aura l'originalité d'être prise en charge par des personnes extérieures au milieu médical.

En effet, ce sont des anciens sportifs qui ont souhaité

créer une structure adaptée à leur nouvelle condition. De plus, à la différence des dirigeants des autres pays, le plus souvent médecins, à l'image du Professeur Gutmann, les fondateurs sont eux-mêmes concernés par le handicap, en tant qu'invalides de guerre.

Ceci crée donc un autre état d'esprit où le regard sur le handicap n'est pas porté avec des yeux de valides. Il y a, selon eux, une nécessité d'adapter la structure.

Dès le commencement, en 1954, plusieurs activités physiques et sportives (APS) ont été proposées aux adhérents de l'ASMF, comme le tir à l'arc, le tennis de table, le basket, le javelot et le ski. Au fil des années, d'autres activités viendront s'ajouter.

Afin de favoriser le développement de la structure, Philippe Berthe souhaite élaborer un programme de rencontres où vont s'affronter les équipes de Fontainebleau, Garches, de l'Institut national des invalides de Paris. Ce sera chose faite le 6 novembre 1956, avec une rencontre de tir à l'arc opposant l'ASMF avec le centre de rééducation motrice de Fontainebleau. D'autres rencontres seront mises en place avec le centre de Garches en mars 1957.

En 1956, les objectifs visés, pour l'avenir, concernent les trois points suivants :

- l'amélioration des activités proposées ;
- l'augmentation du nombre d'adhérents ;
- la mise à disposition de terrains et la facilitation des transports.

En janvier 1957, l'ASMF se développe au niveau départemental grâce aux sections de Saint-Germain-en-Laye, Garches, Fontainebleau et Saint-Cloud.

Compétitions et championnats prennent également de l'ampleur. Citons, à titre d'exemple, la première rencontre internationale sportive pour diminués physiques, les 7 et 8 mai 1957, regroupant 35 mutilés venus de 6 pays pour disputer des compétitions de tir, de basket-ball et d'athlétisme. À noter que, si les Jeux de Stoke Mandeville ne s'adressent à l'époque qu'aux paraplégiques et polios à forme paraplégique, cette organisation concerne, outre ces derniers, les amputés et les aveugles. L'ASMF répond au souci premier de quelques invalides de guerre, de poursuivre une pratique sportive adaptée à leur handicap. En huit années, l'ASMF a bâti une structure associative civile ; c'est la première association sportive de handicapés physiques qui a reçu une dimension nationale.

Son but est de « créer des liens de camaraderie et d'amitiés sportives entre ses membres et d'améliorer par l'entraide leur situation morale » (Statuts de l'ASMF, 1959).

Cependant, comme l'ont obtenu les fédérations étrangères, l'ASMF, par la voix de son Président Philippe Berthe, souhaite une « amélioration du sort des adhérents isolés en province » et « une transformation de son association en fédération ».

## DE L'ASMF À LA FFH

Répondant au souci de Philippe Berthe de transformer son association en fédération, l'ASMF change de statut et de nom en 1963. Elle devient la **Fédération Sportive des Handicapés Physiques de France (FSHPF)**, qui vise à :

- élargir le mouvement créé par l'ASMF en la décentralisant ;
- doter la France d'un équipement sportif moderne spécialement adapté aux problèmes des handicapés ;
- former des cadres, des entraîneurs et des moniteurs dans les différentes disciplines sportives ;
- multiplier les rencontres interrégionales.

Ses ambitions, au niveau international, ont pour but de :

- garder à la France son rang, en mettant au point des méthodes permettant l'application de tous les sports à toutes sortes de handicaps ;
- répondre aux invitations étrangères de jeux au niveau international ;
- préparer les Jeux de Tokyo en 1964 et les Jeux internationaux d'été l'année suivante en France.

On constate donc que la FSHPF se tourne résolument vers l'étranger, afin de prendre sa place sur la scène internationale, prouvant ainsi qu'elle souhaite avoir du poids et être reconnue.

La FSHPF devient en 1968 la **Fédération Française de Sport pour Handicapés Physiques (FFSHP)** ; Cette appellation s'apparente à celle des autres fédérations sportives et correspond à sa vocation nationale.

En 1970, la FFSHP obtient du Secrétariat d'État à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, la codification de l'accueil des handicapés dans les équipements sportifs (*circulaire du 16 septembre 1970*).

Cela permet de faciliter l'accès en fauteuil roulant.

En 1972, suite à des désunions et des querelles de personnes, la fédération se scinde en deux, avec création d'une seconde fédération, fondée par Yves Nayme : la **Fédération Française Omnisports des Handicapés Physiques (FFOHP)**, le 24 février 1972, fédération qui ne sera jamais agréée par le secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

Les étapes nécessaires pour que la FFSHP soit l'égale des autres fédérations vont peu à peu se mettre en place. La délégation de pouvoir sera accordée à la FFSHP par Joseph Comiti. Celle-ci deviendra ainsi une fédération dirigeante au même titre que les autres grandes fédérations sportives. Par là même, la fédération a l'accord du Ministère pour organiser, développer, coordonner et contrôler les activités physiques et sportives des handicapés physiques à travers la France.

Le 24 mars 1973, la FFSHP est admise comme membre du Comité National Olympique et Sportif Français, trouvant ainsi sa place au sein du sport français.

À la fin de l'année 1976, Jean-Pierre Soisson, alors secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, insiste auprès des deux fédérations (FFSHP et FFOHP) pour engager la réunification. « Cette situation qui portait préjudice au développement du sport pour handicapés et présentait des difficultés à tous les niveaux d'organisation des compétitions ne pouvait se prolonger » ;

Le protocole d'accord précisant les modalités de la fusion entre les deux fédérations a été signé le 17 décembre 1976, en présence de représentants des deux fédérations, dont Marcel Avronsart pour la FFSHP et André Auberger pour la FFOHP, qui seront successivement présidents de la nouvelle fédération.

C'est ainsi que les 8 et 9 janvier 1977 eurent lieu les assemblées générales de réunification entre les deux

fédérations, où les nouveaux statuts furent adoptés. La Fédération Française Handisport (FFH) est née.

## LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT

La réunification va permettre à la FFH de devenir un groupement national de poids.

Une étape reste encore à franchir. La FFH est une « association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901 », mais elle souhaite obtenir la reconnaissance d'utilité publique. Ce décret du 17 juin 1983, fait par le Premier Ministre et le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, lui donne une « personnalité juridique » : « Elle peut recevoir les dons et legs et posséder librement tout bien immobilier entrant dans le cadre de ses activités, bénéficier d'un régime fiscal de faveur pour certains impôts et collecter les versements déductibles de particuliers et d'entreprises » Cela lui permet ainsi d'obtenir des ressources non négligeables.

En devenant un groupement national du sport et des activités physiques des handicapés physiques, elle fixe de nouveaux statuts, elle a pour but la pratique du sport spécifique aux handicapés physiques et compatible avec leur handicap.

En conclusion, la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle a constitué un moment clé de l'histoire des rapports du handicap et du sport.

La Seconde Guerre mondiale, avec ses tragiques conséquences, a joué un rôle d'accélérateur en conduisant les médecins à améliorer la rééducation des blessés. Un médecin anglais, le Professeur Gutmann, introduit le sport à l'hôpital et en fait un moyen de rééducation.

La France prendra modèle sur l'Angleterre, le sport étant considéré par les médecins comme un moyen thérapeutique efficace, tant au niveau physique qu'au plan psychologique et social. Si, traditionnellement, l'invalide était écarté de la compétition pour des raisons de « bon sens médical », c'est maintenant le médecin qui l'incite à pratiquer.

Le premier siège du mouvement, en l'occurrence celui de l'ASMF, qui sera également celui de la première Fédération, était situé en sous-sol et sous pente au 33 rue Paul Valéry à Paris 16<sup>e</sup>, dans des locaux mis à disposition par l'Association Rhin et Danube. L'ASMF et la future Fédération partageront en commun ces mêmes locaux jusqu'en 1972, date à laquelle la Fédération inaugurerait ses propres locaux flambant neufs au 1 rue Pierre Grenier à Boulogne Billancourt (Hauts de Seine). Puis ensuite le siège sera transféré au 18 rue de la Glacière dans le 13<sup>e</sup> arrondissement pour terminer en juin 1993 au sein de la Résidence Internationale de Paris dont elle propriétaire, au 42 rue Louis Lumière dans le 20<sup>e</sup>.

## LES FACTEURS DU DÉVELOPPEMENT

**On a vu que l'intérêt des médecins pour les activités physiques comme moyen de réadaptation physique et psychologique date en fait des années 50.**

Ces médecins, de médecine physique et de réadaptation

(médecins en centre de rééducation), ont apporté bénévolement au monde handicapé sportif leurs compétences en matière de déficience et de médecine sportive mais également leur énergie et leur temps.

En retour, ces médecins ont beaucoup appris des sportifs en technique de compensation et des matériels.

C'est grâce à cette action médicale au sens large, incluant les kinésithérapeutes, les ergothérapeutes, les professeurs d'activités physiques adaptées, les responsables administratifs, que tous les centres de rééducation, qui accueillent des jeunes ou moins jeunes, ont pu disposer de structures sportives, d'encadrement spécifique et un éventail plus ou moins étendu d'activités physiques.

**Besoin pour un grand nombre de personnes handicapées de libérer leur énergie dans des activités valorisantes** grâce au plaisir de rouler vite, de vaincre, d'avoir une meilleure image d'eux-mêmes. Les personnes handicapées font du sport parce qu'elles ont envie et non pour se maintenir en bonne forme physique. La plupart du temps, elles étaient déjà des sportifs auparavant.

## DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE RÉADAPTATION EN FRANCE

### Années 70

Des associations se créent dans la majorité des centres de rééducation, sous l'impulsion et avec l'aide des médecins (qui faisaient partie du comité médical de la Fédération). Ces médecins contribuent à l'élaboration et à l'application des règlements médico-sportifs (visite médicale, classification pour les compétitions, encadrement médical des rencontres), informations médico-sportives grâce à de nombreuses réunions (colloque médical annuel).

### Années 80

Les centres de rééducation se dotent d'installations sportives (gymnases, piscines, pas de tir...) et l'initiation aux gestes sportifs et la pratique des sports de base comme la natation font partie de la réadaptation.

### Années 90

Développement régulier avec une organisation bien structurée des pratiques. Cependant, ces années sont caractérisées par un réel manque de moyens pour renouveler et moderniser les installations sportives, les personnes handicapées sont plus lourdes, les contraintes sécuritaires augmentent et tout ce qui est encadrement de ces personnes handicapées est un problème et freine le développement.

On peut constater que plus personne ne conteste l'intérêt de la pratique sportive pour tous les types de handicaps physiques mais aussi pour les handicaps lourds et évolutifs. Les limites sont bien connues, les adaptations techniques se perfectionnent, le matériel permet d'être performant et de prendre plaisir, aussi bien en compétition qu'en loisir.

Ce bénéfice fonctionnel est donc prouvé, mais aussi le bénéfice psychologique.

**Les grandes dates de l'histoire de France Handisport :**

1954 : Création de l'Association Sportive des Mutilés de France  
 1963 : Création de la Fédération Sportive des Handicapés Physiques de France (FSHPF)  
 1966 : 1<sup>ers</sup> Jeux Européens multisports à Saint-Etienne  
 1968 : Nouvelle appellation : Fédération Française de Sports pour Handicapés Physiques (FFSHP)  
 1969 : Jeux Européens multisports à Kerpape (Morbihan)  
 1970 : 1<sup>ers</sup> Jeux Mondiaux multisports à Saint-Etienne  
 1973 : la Fédération membre du Comité National Olympique et Sportif Français – CNOSF  
 1974 : la Fédération reçoit la délégation de pouvoir du ministère des Sports  
 1977 : la FFSHP devient la Fédération Française Handisport (FFH)  
 1983 : reconnue d'utilité publique  
 1983 : 1<sup>ers</sup> Jeux Européens de Paris  
 1987 : Jeux Internationaux de Paris  
 1990 : Jeux Mondiaux et championnats du Monde multisports à Saint-Étienne  
 1992 : Inauguration de la Résidence internationale de Paris  
 1992 : Jeux Paralympiques d'hiver Tignes Albertville  
 1993 : reconnaissance du haut-niveau handisport  
 1998 : championnat du monde de para tennis de table à Paris  
 2000 : coupe du monde de tennis à Paris  
 2007 : championnat du monde de para cyclisme à Bordeaux  
 2002 : championnat du monde de para athlétisme IPC Lille Villeneuve-d'Ascq

2011 : coupe du monde de foot fauteuil à Paris  
 2013 : championnats du Monde de para athlétisme IPC à Lyon  
 2015 : championnats d'Europe de Volley sourds ICSD/EDSO (femmes et hommes) à Paris  
 2022 : championnats d'Europe de rugby fauteuil à Paris  
 2022 : championnats du Monde de para cyclisme à Saint Quentin en Yvelines  
 2023 : championnats du Monde de para athlétisme IPC à Paris Charléty  
 2024 : jeux paralympiques

**Les Président(e)s de la Fédération Française Handisport, ex FFSHP et FSHPF :**

- Philippe Berthe (1963-1966)
- Pierre Volait (1966-1970)
- Marcel Avronsart (1971-1979)
- André Auberger (1980-2007)
- Gérard Masson (2007-2017)
- Frédéric Delpy (du 8 avril 2017 au 10 janvier 2018)
- Bernard Verneau (intérim du 11 au 13 janvier 2018)
- Guislaine Westelynck (depuis le 13 janvier 2018)

**Les Présidents du Comité Paralympique et Sportif Français :**

- André Auberger
- Gérard Masson
- Emmanuelle ASSMANN
- Marie-Amélie LE FUR

## LE MOUVEMENT PARALYMPIQUE

À l'instar du sport valide, qui est organisé sur le plan international et national par disciplines, au sein de Fédérations nationales, affiliées elles-mêmes à la Fédération Internationale de leur discipline, ces Fédérations nationales, représentant un sport olympique, sont pour leur part regroupées au sein du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), lui-même affilié au Comité International Olympique (CIO) qui est l'organisateur suprême des Jeux Olympiques.

Au niveau sport handicap, il s'agit avant tout de familles spécifiques de handicaps, constituées en fédérations internationales, au sein desquelles des disciplines sportives étaient pratiquées en fonction de pathologies classifiées. Toutes ces fédérations internationales sont à présent regroupées au sein du **Comité international paralympique (IPC)** qui est l'organisateur suprême des Jeux Paralympiques, instance dirigeante des sports pratiqués par des athlètes handicapés. Organisation à but non lucratif qui supervise l'organisation des Jeux paralympiques.

L'IPC fut fondé en 1989 et ses 3 dirigeants fondateurs et 1<sup>ers</sup> dirigeants furent :  
 Bob Steadward, Canada, président,



**André Auberger, France**, trésorier général et André Raes, Belgique, secrétaire général.



**Actuel Président : Andrew Parsons**  
 Né le 10 février 1977 à Rio de Janeiro, Brésilien, dirigeant sportif et journaliste

Un accord historique fut pris lors des jeux paralympiques de Sydney en 2000 entre Bob Steadward et Juan-Antonio Samaranch, par lequel le président du Comité International Olympique déclara que dorénavant les jeux olympiques et paralympiques seraient organisés par un seul et unique comité d'organisation et c'est lors des jeux de Pékin de 2008 que cette décision fut concrétisée.

Précédemment, c'est en 1992, lors des jeux de Barcelone, qu'il n'y eut plus qu'un seul et unique village pour les jeux olympiques et paralympiques.

Siège social : Bonn, Allemagne  
 Nations membres : 184 comités nationaux

Toutefois, l'IPC organise, supervise, outre les paralympiques, d'autres compétitions internationales à travers et avec le support des fédérations internationales de handicaps, mais également à travers d'autres fédérations internationales de disciplines incluant des championnats mondiaux, continentaux ou régionaux.

Il y a 6 grandes catégories paralympiques : amputés, infirmités motrices cérébrales, déficiences intellectuelles, fauteuils roulant, déficiences visuelles et « autres ». La catégorie des amputés est définie comme celle où l'athlète a perdu au moins une articulation musculo-squelettique majeure ; la cheville, le genou et le coude en sont des exemples courants.

L'IPC compte **184 comités paralympiques nationaux** affiliés, dont le Comité Paralympique Sportif Français (CPSF), ainsi que **22 fédérations internationales incluant le sport pour handicapés**. Deux autres fédérations ne sont pas rattachées à l'IPC :

– **L'International Committee of Sports for the Deaf (ICSD)**

Siège social : *Maison du sport international, Lausanne, Suisse* qui regroupe les sportifs sourds et qui est l'organisateur des « deaflympics », l'équivalent des paralympiques d'hiver et d'été, se déroulant tous les 4 ans en années impaires.

Et,

– **The Special Olympics – Ces jeux font partie d'une organisation strictement privée**

Siège social : *Washington – Etats Unis d'Amérique*

– **Organisation sportive organisant la formation et des concours pour des enfants et adultes ayant une déficience intellectuelle.**

Ce mouvement privé ne fait donc pas partie du mouvement paralympique, même s'il organise des rassemblements importants pour handicapés mentaux, ouverts au plus grand nombre sans sélections, principalement aux Etats-Unis.

Voici donc, l'ensemble à partir des 3 Fédérations internationales par familles de handicaps qui régissent dans leur globalité le sport chez les sportifs handicapés, plus les 17 autres adhérant au Comité Paralympique International, moins les 2 hors IPC :

**1 – WORLD ABILITYSPORTS**

Siège social : *Aylesbury, Buckinghamshire, Angleterre*

**Sportifs handicapés physiques en fauteuil roulant et amputés pratiquant en fauteuil ou debout.**

Fédération créée le 12 décembre 2022, présidée par l'Isérois franco-belge, Rudi Van den Abbeele, Vice-Président de la Fédération Française Handisport, en charge de l'international.

Fusion de 3 ex fédérations internationales : l'**IWAS** (International Wheelchair and Amputee Sports Federation – *sportifs en fauteuil roulant et amputés pratiquant en fauteuil ou debout*), **ISOD** (International Sports Organisation for the Disabled – *sportifs amputés et autres*

*fusionné initialement à l'IWAS*) et **CP-ISRA** (Cerebral Palsy International Sport and Recreation Association – *sportifs infirmes moteurs cérébraux*)



**2 – IBSA**

Siège social : *Bonn, Allemagne*

**International Blind Sports Association**  
**Sportifs handicapés visuels**



La Fédération internationale des sports pour personnes aveugles fédère 110 fédérations nationales pour le sport à destination des personnes aveugles ou malvoyantes. Création le 24 avril 1981 à Paris.

**3 – VIRTUS (ex INAS)**

Siège social : *Sheffield, Angleterre*

**World intellectual impairment sport**  
**Sportifs déficients mentaux et intellectuels**



**Virtus** a été créée en 1986 sous le nom *International sports federation for persons with mental handicap* pour promouvoir la participation des athlètes ayant un handicap mental dans les sports d'élite. L'organisation promeut le sport dans le monde entier pour les athlètes atteints d'un handicap mental, d'autisme ou de trisomie 21.

Créée en 1986, l'**International sports federation for persons with mental handicap** en français : « *Fédération internationale des sports pour les personnes handicapées mentales* » (**INAS-FMH**) prend le nom en 1994 de **International sports federation for persons with intellectual disability** (« *Fédération internationale de sports pour personnes ayant une déficience intellectuelle* ») (**INAS-FID**), puis finalement, en 2019, prend le nom de **Virtus**, *World intellectual impairment sport* « *Sport mondial de la déficience intellectuelle* ».

**NOTA CLASSIFICATIONS :** Toute classification dans le para sport doit répondre au « code » contrôlé intégralement par l'IPC.

Chaque fédération internationale rédige ses règles et règlements qui doivent impérativement tenir compte et appliquer les codes IPC.

Pour l'**IBSA** et **VIRTUS**, l'IPC leur a délégué la responsabilité du contrôle et la mesure de l'impact du handicap

sur la performance et par corrélation une insertion limitée des participants de ces familles de handicaps aux jeux.

Pour **WORLD ABILITYSPORTS**, issue de la fusion de 3 fédérations internationales de types de handicap, elle offre à l'IPC un excellent panel de classificateurs et de crédibilité à travers ses différents jeux et compétitions.

#### Les 17 fédérations internationales par disciplines

- BOCCIA INTERNATIONAL SPORTS FEDERATION (BIS Fed) - Boccia
- BADMINTON WORLD FEDERATION (BWF) - Badminton
- INTERNATIONAL EQUESTRIAN FEDERATION (FEI) - Equitation
- WORLD ROWING FEDERATION (FISA) - Aviron
- INTERNATIONAL CANOE FEDERATION (ICF) - Canoë
- INTERNATIONAL FEDERATION FOR CP

- FOOTBALL (IFCPF) – Football à 7
- INTERNATIONAL TENNIS FEDERATION (ITF) - Tennis
- INTERNATIONAL TABLE TENNIS FEDERATION (ITTF) – Tennis de table
- INTERNATIONAL TRIATHLON UNION (ITU) - Triathlon
- INTERNATIONAL WHEELCHAIR BASKETBALL FEDERATION (IWBF) – Basket fauteuil
- INTERNATIONAL WHEELCHAIR RUGBY FEDERATION (IWRG) – Rugby fauteuil
- INTERNATIONAL CYCLING UNION (UCI) - Cyclisme
- WORLD ARCHERY (WA) – Tir à l'arc
- WORLD CURLING FEDERATION (WCF) - Curling
- WORLD PARA VOLLEY (WPV) – Volleyball assis
- WORLD SAILING - Voile
- WORLD TAEKWONDO FEDERATION (WTF) – Taekwondo

## AU NIVEAU FRANÇAIS : LE COMITÉ PARALYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

Le **Comité paralympique et sportif français (CPSF)** est le comité national paralympique de la France, organisme dont le siège est à Paris, fondé en 1992. Sa principale mission est d'organiser la sélection française pour les jeux paralympiques qui sont organisés par le comité international paralympique (IPC). Il est l'équivalent du comité national olympique et sportif français pour les valides. Il bénéficie aujourd'hui, avec sa reconnaissance législative en 2015, d'un positionnement clé sur l'échiquier sportif en France et à l'international. Le CPSF est l'interlocuteur officiel de l'IPC (*Comité Paralympique International*) en France.

Il regroupe aujourd'hui 15 fédérations sportives nationales qui s'impliquent dans l'organisation de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap.

#### Ses missions s'articulent autour de 4 grands axes

- 1 – Organiser et structurer la délégation française, lors des Jeux Paralympiques et des autres compétitions internationales organisées par l'IPC.
- 2 – Représenter, défendre et coordonner le mouvement paralympique français à l'international et en particulier auprès de l'IPC.
- 3 – Promouvoir l'unité du mouvement paralympique en France, en lien étroit avec les instances qui le composent.
- 4 – Encourager le développement du sport de haut niveau et du sport pour tous, en coordination avec les fédérations affiliées.

#### Ses 39 Membres :

**Collège des fédérations fondatrices**  
Fédération Française Handisport  
Fédération Française de Sport Adapté



#### Collège des 13 fédérations paralympiques

Fédération Française d'Aviron  
Fédération Française de Badminton  
Fédération Française de Canoë-Kayak  
Fédération Française de Cyclisme  
Fédération Française d'Équitation  
Fédération Française de Hockey sur Glace  
Fédération Française de Judo  
Fédération Française de Taekwondo  
Fédération Française de Tennis  
Fédération Française de Tir  
Fédération Française de Tir à l'Arc  
Fédération Française de Triathlon  
Fédération Française de Volley

24 sport associés : sports de la défense, athlétisme, base ball, basket, football, haltérophilie, golf, handball, hockey, karaté, natation, parachutisme, pétanque, rugby à XIII, squash, surf, voile, sport universitaire, sport pour tous, sport éducatif de l'enseignement catholique, sport gymnique du travail, UCPA, sport scolaire, sport primaire.

## UNE HISTOIRE DE LOGO



**Symbole actuel des Jeux paralympiques depuis 2006**

Le symbole des Jeux paralympiques est composé de trois « agitos », respectivement rouge, bleu et vert, s'encrochant sur un fond blanc. Chaque agito (*ce qui en latin signifie « je bouge »*) symbolise le mouvement en formant ensemble une figure ressemblant à un croissant. Le symbole paralympique a été créé par l'agence publicitaire allemande Scholz & Friends. Il fut officiellement approuvé en avril 2003.

Le drapeau paralympique est composé de l'actuel symbole paralympique sur fond blanc. Comme pour le drapeau olympique, sa levée dans le stade paralympique durant la cérémonie d'ouverture donne lieu à un protocole précis. Après avoir été porté par huit personnes et sportifs illustres, originaires pour la plupart du pays hôte, il est levé sur sa hampe tandis que l'hymne paralympique est joué.



**Drapeau paralympique**



**Anciens symboles**

d'adopter son symbole actuel lors de la cérémonie de clôture des Jeux paralympiques de 2004.

### Quelles sont ses significations ?

Le symbole au centre de ce drapeau est le Taegeuk (*aussi connu sous le nom chinois de Yin-Yang*), il symbolise la source de toute chose dans l'univers et la complémentarité du Yin (*en bleu dans la partie inférieure*) et du Yang (*en rouge dans la partie supérieure*).

Le Comité International Paralympique a utilisé deux autres compositions avant la création du symbole actuel. Le premier logo reprend la forme générale du symbole olympique, à la différence près que les anneaux sont remplacés par cinq « Taegeuks », figure apparaissant sur le drapeau de la Corée du Sud, le symbole ayant été d'abord l'emblème des Jeux paralympiques de Séoul 1988. Les couleurs et l'organisation des éléments étant similaire aux anneaux olympiques, le CIO demanda au CIP de modifier son symbole, ce qu'il fera en 1994, avant

Le Yin représente la forme passive, féminine et négative ainsi que la Terre et l'espoir. Le Yang est son opposé, il représente la lumière, l'activité et le Ciel. Ces deux forces sont en perpétuel mouvement (*symbolisé par la spirale qu'elles forment*) mais conserve toujours le même équilibre, elles sont la source de toute chose dans l'univers.

De la même manière, le Taekwondo est un art martial qui nécessite équilibre et harmonie.



**Premier symbole des Jeux paralympiques de 1988 à 1994**



**Second symbole des Jeux paralympiques de 1994 à 2004**



**Symbole actuel des Jeux paralympiques depuis 2006**



### SERMENT PARALYMPIQUE

Comme le serment olympique, le serment paralympique est un élément clef de la partie protocolaire des cérémonies d'ouverture des Jeux. Après la levée du drapeau paralympique, un athlète, un entraîneur et un juge prêtent serment au nom de tous leur pairs prenant part aux compétitions en tant que compétiteur ou comme officiel. Tous trois sont de la nationalité du pays hôte. Le prêteur de serment lève la main droite et tient dans sa main un coin du drapeau paralympique. Il ou elle récite en même temps un texte défini dans lequel il jure de prendre part aux compétitions en respectant les règles antidopage, pour l'honneur de son sport et de son équipe et dans un esprit de « fair play ».

#### Le serment prononcé par l'athlète est le suivant :

« Au nom de tous les compétiteurs, je promets que nous allons prendre part à ces Jeux paralympiques en respectant et obéissant aux lois qui les gouvernent, nous engageant à pratiquer un sport sans dopage ni drogue, dans le véritable esprit sportif pour la gloire de notre sport et l'honneur de nos équipes. »

#### Le serment prononcé par le juge est le suivant :

« Au nom des tous les juges et officiels, je promets que nous allons exercer nos fonctions durant ces Jeux paralympiques avec un complète impartialité, en respectant et obéissant aux lois qui les gouvernent dans le véritable esprit sportif. »

## EMBLÈMES DES DIFFÉRENTS JEUX PARALYMPIQUES, D'ÉTÉ ET D'HIVER

### JEUX PARALYMPIQUES D'ÉTÉ



Rome 1960  
Italie



Tokyo 1964  
Japon



Tel Aviv 1968  
Israël



Tokyo 1972  
Allemagne



Toronto 1976  
Canada



Arnhem 1980  
Pays-Bas



Stoke Mandeville  
New York 1984  
Royaume-Uni  
États-Unis



Stoke Mandeville  
New York 1984  
Royaume-Uni  
États-Unis



Séoul 1988  
Corée du Sud



Barcelone 1992  
Espagne



Atlanta 1996  
États-Unis



Sydney 2000  
Australie



Athènes 2004  
Grèce



Pékin 2008  
Chine



Londres 2012  
Royaume-Uni



Rio 2016  
Brésil



Tokyo 2020  
Japon



Paris 2024  
France

## JEUX PARALYMPIQUES D'HIVER



Örnköldsvik 1976  
Suède



Geilo 1980  
Norvège



Innsbruck 1984  
Autriche



Innsbruck 1984  
Autriche



Tignes Albertville 1992  
France



Lillehammer 1994  
Norvège



Nagano 1998  
japon



Salt Lake City 2002  
États-Unis



Turin 2006  
Italie



Vancouver 2010  
Canada



Sochi 2014  
Russie



PyeongChang 2018  
Corée du Sud



Beijing 2022  
Chine

## LES DIFFÉRENTS LOGOS DES DISCIPLINES HANDISPORT FRANÇAISES



Athlétisme Handisport



Foot-fauteuil Handisport



Haltérophilie Handisport



Judo Handisport



Natation Handisport



Pétanque Handisport



Rugby fauteuil Handisport



Tennis Handisport



Tennis de table Handisport



Tir à l'arc Handisport



Tir sportif Handisport



Aviron Handisport



Goalball-Torball Handisport



Basket Handisport



Boccia Handisport



Ceci-foot Handisport



Cyclisme Handisport



Equitation Handisport



Escrime Handisport



Foot à 5 Handisport

### Références bibliographiques :

- Revue Second Souffle.
- Colloque Handitec-SETAA 1993.
- Revue des Mutilés de France.
- Annette Berthe.
- Sophie Campus, Professeur EPS.
- Martine Gauquelin, Professeur Agrégé UFRSTAPS Université Lille II.



# Le sport, un héritage inattendu de la Grande Guerre

*Michel Merckel*

*Auteur de « 14-18, le sport sort des tranchées »*

**46**

Le sport, un héritage inattendu  
de la Grande Guerre

**46**

Le sport en France  
avant 1914

**46**

La montée du sport au front

**50**

L'héritage sportif des Poilus

# LE SPORT, UN HÉRITAGE INATTENDU DE LA GRANDE GUERRE

## INTRODUCTION

Nous avons longtemps ignoré ce que le sport français doit à la Grande Guerre. Et pourtant, ce long et effroyable conflit va permettre la diffusion du sport moderne dans l'ensemble de la société française. Cette démocratisation poussera, dès la fin du conflit, à la création de nouvelles institutions comme la Fédération Française de

Football le 7 avril 1919, la Fédération Française de Rugby le 15 mai 1919, la Fédération Française d'Athlétisme le 20 novembre 1920, la Fédération Française de Natation le 9 décembre 1920, Fédération Française de Tennis le 28 décembre 1920 et étonnamment, des événements sportifs nationaux et internationaux, toujours d'actualité, vont prendre leurs racines dans la boue des tranchées.

## LE SPORT EN FRANCE AVANT 1914

### LA PRATIQUE SPORTIVE EN FRANCE À L'AUBE DU CONFLIT

Il apparaît qu'une des raisons de la défaite de 1870 est due au mauvais état physique de l'ensemble des troupes. Des réformes s'imposent, car l'Armée se doit de disposer de soldats entraînés. La III<sup>e</sup> République naissante ayant pour objectif d'ouvrir le sport comme moyen d'éducation à tous les Français, les ambitions de revanche et d'évolution sociale entrent en concordance de phase.

Sur une population essentiellement rurale de 41 600 000 habitants, on compte 3,6 %, soit 1 500 000 Français, affiliés à une fédération régissant le monde du sport, de l'éducation physique ou de la préparation militaire. Sur ce nombre, on estime que 300 000 à 400 000 d'entre eux, s'adonnent régulièrement au sport, c'est-à-dire une activité pratiquée dans le cadre d'une compétition, régie par des règles précises et donnant lieu à un classement.

### LE FOOTBALL ET LE RUGBY AVANT 1914

Le rugby arrive en France grâce à Frederick Langstaff, un Anglais, qui crée en 1872, le premier club français Le Havre Athlétique Club. Très vite, l'Église condamne cette activité, car les contacts et les gestes qui l'entourent sont trop violents, tandis que l'école laïque la met en avant comme complément idéal à la formation mentale et physique des individus. Le rugby devient vite une activité très



suivie et pratiquée par les couches populaires.

Pour le football, c'est un mouvement anglophile de la bourgeoisie du Second Empire qui aide à son introduction. Aussi, les premiers footballeurs français sont exclusivement recrutés parmi les familles aisées du pays. Sa pratique est perçue comme une forme de privilège et, de fait, touche relativement peu les couches populaires. Ces deux activités déchaînent déjà les passions et se retrouvent au cœur des tensions qui opposent et déchirent la France. Le rugby bénéficie d'un regard globalement favorable à l'échelle du pays en étant associé à l'idéologie républicaine, à la gauche laïque, au peuple. Alors qu'une certaine suspicion entoure le football qui est, pour sa part, identifié à l'Empire, à la droite catholique, à l'aristocratie.

## LA MONTÉE DU SPORT AU FRONT

### 1914

#### Le début de la guerre

Le 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Nos soldats se trouvent engagés dans une guerre de mouvement éreintante et meurtrière. Le sport ne fait pas partie des préoccupations des hommes.

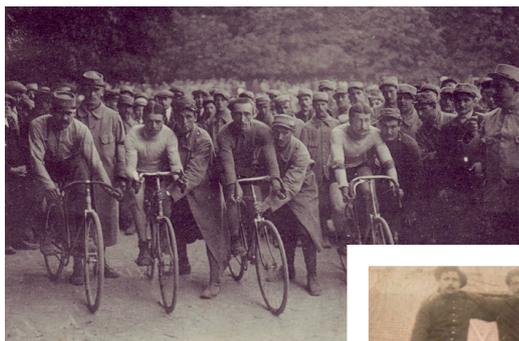
Après la première victoire de la Marne, l'armée allemande opère un repli défensif, « la course à la mer » commence. De ces affrontements, va résulter une ligne de feu ininterrompue de 750 kilomètres, allant de la mer du Nord à la frontière suisse. Les tranchées se creusent

de part et d'autre, la guerre de position se met en place. Les « Pantalons Rouges » vont devenir « les Poilus ».

### 1915

#### Prémices des premières actions sportives

Si, lorsqu'ils sont en première ligne, les soldats sont trop occupés à survivre, au repos, c'est bien différent. Entre deux combats, la vie se passe en journées oisives. Loin de sa famille, de son travail, de son village, le soldat s'ennuie. L'État-Major, conscient de ce fait, s'inquiète aussi du manque d'activité physique que génère cette guerre de



position. Aussi, afin d'occuper les soldats, les périodes de repos sont remplies de marches harassantes, d'exercices épuisants, d'inspections impopulaires et de corvées inintéressantes.

Tenu d'obéir à ces contraintes auquel il se soumet avec beaucoup de mauvaise volonté, le soldat bénéficie, néanmoins, de quelques moments de liberté. C'est dans ce créneau que tout a commencé. De leur propre initiative, des soldats vont impulser d'une façon spontanée des rencontres sportives auprès de leurs camarades et mettre ainsi en place un embryon de sport. Ils cherchent au travers de ces modestes activités une distraction, un dérivatif, un anti-cafard. Oubliant la guerre, ils vivent ces moments comme un moyen d'être à nouveau, tout simplement, des hommes.

Devant l'engouement que suscite ce type d'activité et l'adhésion évidente des Poilus, certains jeunes officiers vont avoir l'idée de proposer, à la place de la rébarbative gymnastique militaire, cette autre forme de pratique physique et initier ainsi les soldats au sport. Fait nouveau, des comptes-rendus sportifs apparaissent dans les journaux de tranchées et montrent un foisonnement et une diversification des activités physiques.

## 1916

### Les premières prises de conscience des bienfaits du sport par l'État-Major

Encore surpris par des activités qu'ils ne connaissaient pas, les soldats découvrent et pratiquent le sport. Le nombre de pratiquants, d'équipes et de matchs se multiplie et marque un réel essor du sport dans la zone du front. De juin à septembre, on constate une diminution de sa pratique légitimée par l'intensification des combats. Depuis le 21 février, la bataille de Verdun fait rage et le 1<sup>er</sup> juillet la bataille de la Somme est engagée avec les Alliés.

Paradoxalement, la relance du sport va venir de cette bataille. Élément inhérent et inséparable de leur culture, le sport représente pour les soldats britanniques un confort moral et physique, un renforcement de l'esprit de groupe, une préparation aux combats, alors que pour les Français, cela n'est qu'une distraction, un moment d'oubli de la guerre et de ses atrocités.

### L'influence anglaise

Au contact des Tommies, les Poilus ont appris à respecter ces soldats qui acceptent courageusement de se battre et de mourir pour la France. L'osmose s'opère, une tendance à les imiter se généralise. On adhère aux valeurs anglaises et de solides liens se créent entre eux. Sport roi dans l'armée britannique bien avant la guerre, le football est un élément de la culture populaire anglaise, il est le passe-temps préféré de tous ses combattants. À leur contact, les Français reçoivent une véritable leçon de football. Cette influence va ouvrir la voie au développement de cette activité qui devient rapidement la plus pratiquée au sein de l'armée française.



### Le rugby

Le rugby est aussi pratiqué dans la zone du front, mais il voit sa pratique s'étioler en France. Beaucoup de joueurs, moteurs de cette pratique, ont été tués. Tous les grands clubs sont mutilés par cette guerre. L'équipe de France voit tomber vingt-trois de ses internationaux sur les champs de bataille. Le bilan est effroyable. Dirigés par Charles Brennus, les responsables nationaux s'inquiètent sérieusement quant à l'avenir de cette activité. Mais, paradoxe de la guerre, le sauvetage du rugby va venir, là aussi, de la bataille de la Somme, car l'ANZAC se trouve sur le sol français. En effet l'Australian New Zealand Army Corps est engagé dans le conflit.

### Le sauvetage du rugby

Le rugby est le sport national en Nouvelle-Zélande. Son équipe est déjà connue mondialement sous le nom des « All Blacks ». Avant la guerre, les tournées qu'ils font en Europe sont suivies avec passion. La presse relate leurs exploits et les rencontres sont toujours gagnées sur des scores sans appel. Pour les All Blacks, seul l'es-sai est beau. Ils marquent les esprits, remplissent les stades, et leur fameux « Haka » contribue encore plus à leur légende. Au sein de l'ANZAC, beaucoup sont des joueurs confirmés aussi, pour sauver le rugby français, les responsables décident de mettre en place une tournée de « All Blacks de guerre » dès 1916 sur tout le territoire. Ces rencontres vont attirer toujours plus de spectateurs et susciter de nombreuses vocations parmi le jeune public. Ainsi, grâce à cette tournée, le rugby va connaître un spectaculaire essor qui amènera à la création de la Fédération Française de Rugby dès la fin du conflit.



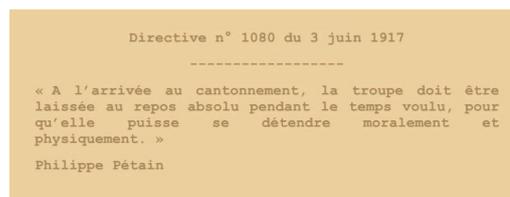
### 1917

#### L'institutionnalisation du sport par l'État-Major français

Encore surpris par des pratiques qu'ils ne connaissaient pas, les Poilus continuent leur apprentissage du sport au front. Cette acculturation sportive va engendrer la création de nouvelles équipes mélangeant sportifs initiés et inexpérimentés et les premiers mois de cette année 1917 viennent consolider cette pratique au sein des diverses unités militaires.

Mais le 16 avril 1917, l'offensive Nivelle qui devait être décisive est un désastre total. La déception des Poilus est immense. Cette tuerie totalement inutile va s'avérer être le déclencheur des premières mutineries. Ce mouvement est spontané, irraisonné, fondé sur une protestation qui gagne, de proche en proche, de secteur en

secteur, les lignes tout entières. Nivelles est destitué, et c'est dans ce contexte que Pétain prend sa place à la tête du GQG le 15 mai 1917. Dans la gestion de cette crise, il écoute les Poilus en mettant en place une série de mesures tirées du bon sens commun. Mais il va aller plus loin et prendre en compte le confort moral et physique des troupes afin de reconquérir leur confiance. Dans sa directive du 3 juin 1917, il précise qu'« à l'arrivée au cantonnement, la troupe doit être laissée au repos absolu pendant le temps voulu, pour qu'elle puisse se détendre moralement et physiquement ».



Ainsi, sans être explicitement cité comme moyen, le sport va occuper une place importante dans le règlement de la grave crise morale de l'armée française.

### 1918

#### La structuration du sport sur le front

Les Poilus, encouragés par les plus hautes instances militaires, sont donc disponibles pour pouvoir pratiquer des activités sportives. On constate que celles-ci font de plus en plus partie de leur quotidien. Une décision importante va encore accélérer cette dynamique. Afin de structurer efficacement les compétitions, les autorités font appel au mouvement qui gère le sport français, l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques. Ainsi l'initiative spontanée du début du conflit, prise par quelques Poilus, est maintenant relayée par l'USFSA qui va organiser efficacement ce monde sportif naissant. Soutenue par le ministère des Armées, elle multiplie les manifestations sur tout le territoire.

#### Les Américains

Entrés en guerre le 5 avril 1917, les Sammies sont là et avec eux un nouveau concept : l'esprit de compétition. Ils considèrent le sport comme une guerre qu'il faut absolument gagner.

Afin d'assurer leur confort moral, des organisations philanthropiques américaines comme la Croix Rouge, le Bien-être Juif, l'Armée du Salut et surtout la Young



Men Christian Association arrivent avec eux. Cette dernière qui bénéficie de moyens considérables engage toute sa puissante logistique au service des forces alliées. En s'appuyant sur la frêle structure existante des foyers de soldats, elle en porte le nombre à 1 534. Ces constructions en bois de 30 mètres de long sur 6,75 de large sont fréquentées assidûment par les soldats. Un programme d'activités sportives y est prévu. Les responsables de ces foyers forment des équipes, entraînent les joueurs, organisent des rencontres. Ils assurent les besoins en équipements et en matériels. Les Poilus découvrent de nouvelles activités totalement inconnues en France comme le basket, le volley ou le base-ball. Dans la logique de cette dynamique, des rencontres inter foyers se mettent en place. Elles vont permettre au sport de s'étendre de foyer en foyer et, par conséquent, sur toute la longueur du front. Dès lors, les équipes possèdent des maillots de couleur, évoluent sur des terrains adaptés et sont inscrites sur un calendrier de rencontres. Cette dynamique va permettre un essor sans précédent du sport sur l'ensemble de la zone du front. Le mouvement est lancé, il ne s'arrête pas.

### 1919

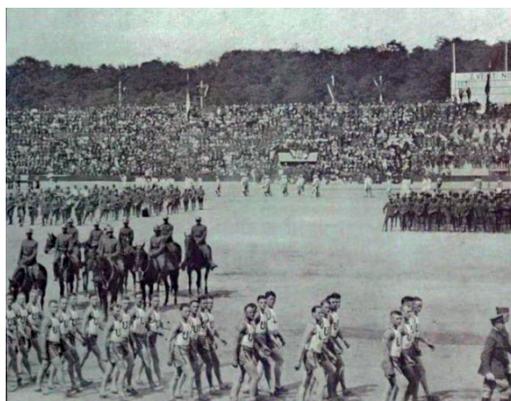
#### La démobilisation

Si à 11h, le 11 Novembre 1918 marque l'arrêt des combats sur le front, les soldats constituant l'ensemble des forces alliées ne rentrent pas immédiatement chez eux. Ces millions d'hommes représentent un moyen de pression sur l'Allemagne avant la signature définitive de la paix, le 28 juin 1919 à Versailles. Le choix est fait par l'ensemble des États-Majors d'utiliser le sport afin de remplir activement les longues heures de désœuvrement. Dans l'attente de la démobilisation, les stades et les terrains

de sport vont remplacer les champs de bataille. Cette période reste le moment le plus sportif que la France ait connu. En effet, la présence et la disponibilité sur le territoire français de l'ensemble des troupes alliées vont favoriser les échanges sportifs régionaux, nationaux et internationaux.

#### Les Jeux Interalliés

Afin de soutenir le moral des troupes, l'YMCA va multiplier les compétitions et créer la première rencontre sportive internationale de l'après-guerre : les Jeux Interalliés. Ancêtre des championnats du Monde militaire, c'est une première mondiale. Cette rencontre va se disputer du 22 juin au 6 juillet 1919. Ouvertes aux soldats des armées alliées, les finales réunissent 1 500 athlètes au stade Pershing construit pour l'événement aux frais de l'YMCA et offert à la France à l'issue des compétitions. Vingt-neuf nations sont invitées. Un public très nombreux assiste aux épreuves largement relayées par tous les médias. C'est un succès !



## L'HÉRITAGE SPORTIF DES POILUS

**O**n a longtemps pensé que le sport avait connu une période de sommeil pendant cette tragédie qu'est la Première Guerre mondiale. Contrairement à cette idée reçue, ces 1 561 jours de combats ont été l'occasion pour des millions de Poilus de le découvrir. Il va devenir pour ces combattants, une étonnante culture de guerre. À la fin du conflit, ces soldats initiés sur le front, constituent un immense et exceptionnel vivier dans lequel les responsables du mouvement sportif français grandissant vont pouvoir puiser.

### LA NAISSANCE DU SPORT FÉMININ

La guerre de 1914-1918 a fait prendre conscience aux femmes de leur importance dans la société. Informées par leurs maris de ce qui se passe au front, elles ont aussi été conquises par le sport. Le 30 septembre 1917, un premier match de football est organisé. Sous l'impulsion d'Alice Milliat, la Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France est créée en 1917 et la Fédération Sportive Féminine Internationale en 1921. Des compétitions sont organisées permettant de pérenniser les bases nationales et mondiales. Elles déboucheront sur la participation officielle des femmes aux Jeux Olympiques dès 1924.

### LE SPORT COMME MOYEN DE RÉÉDUCATION

Des handicapés, comme Joseph Guillemot, Jean Vermeulen, Eugène Criqui ou Armand Massard, se sont rééduqués physiquement et socialement par le sport. Symboles de nombreux « éclopés » anonymes, ces exemples célèbres prouvent que déjà, d'une façon peut être empirique mais sûrement efficace, des hommes ont su prendre résolument leur destin en main. Refusant la

fatalité et en utilisant le sport, ils ont, avec détermination, entêtement et opiniâtreté, su retrouver leur intégrité. En affirmant leur volonté de vivre, ces pionniers connus et inconnus ont posé, avec une certaine noblesse, les bases du Handisport.

### COMPÉTITIONS HÉRITÉES DIRECTEMENT DU CONFLIT

La Coupe de France de football est créée en 1917 pour honorer Charles SIMON tué le 15 juin 1915 près de Neuville-Saint-Vaast. Jules RIMET, authentique Poilu, est le président de la toute nouvelle FFF, il est aussi nommé président de la FIFA en 1921. Humaniste convaincu, il persuade les diverses instances de cette institution de créer, dans un esprit de réunification, la Coupe du Monde dont la première édition aura lieu en 1930. En rugby, depuis 2000, se dispute entre la France et la Nouvelle Zélande le trophée Dave GALLAHER, du nom du capitaine emblématique des All Blacks, tué par un éclat d'obus le 4 octobre 1917, au cours des durs combats de la bataille de Passchendaele.

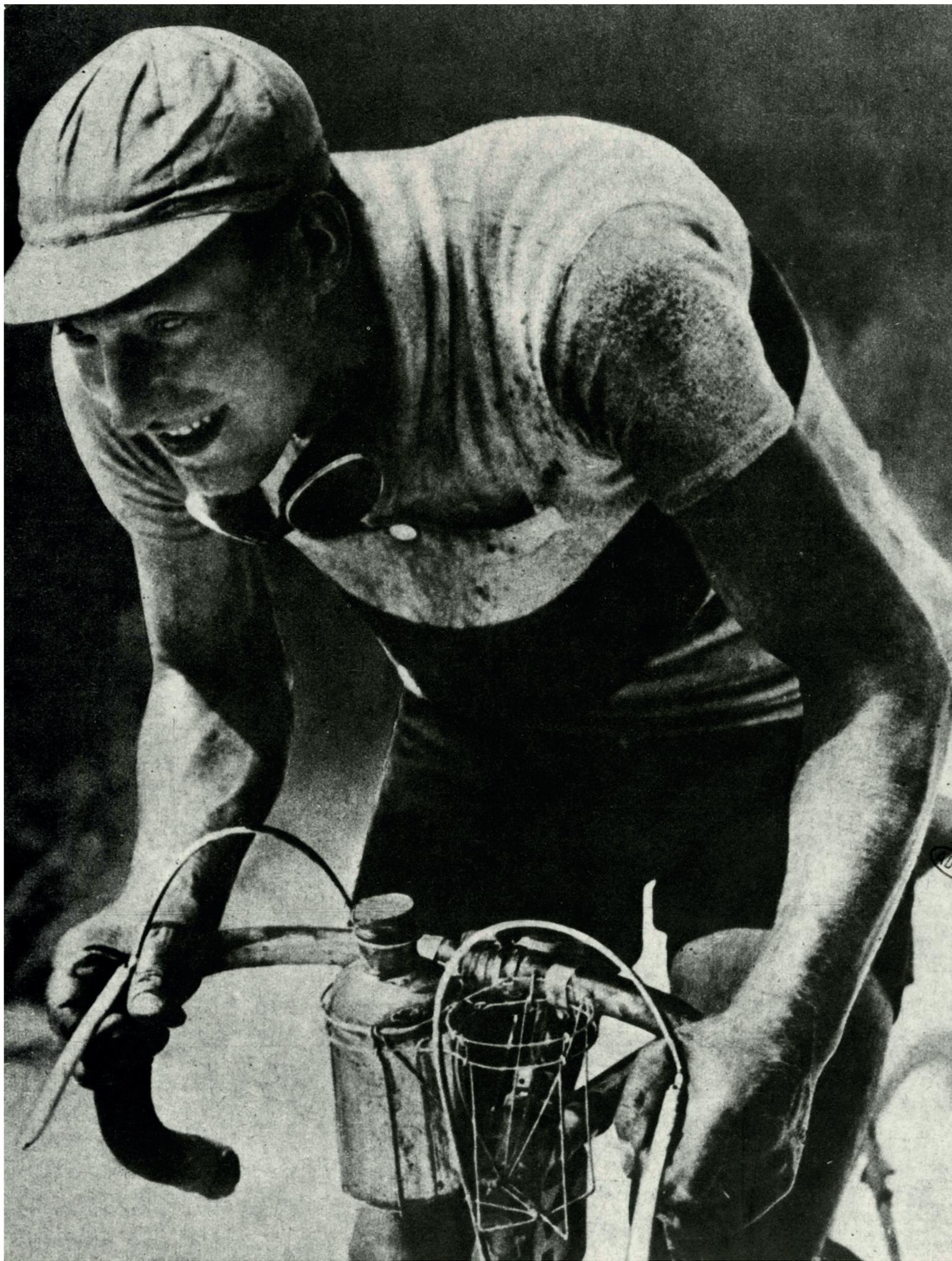




## CONCLUSION

Après 1561 jours de combats meurtriers et 6 mois d'attente, les Poilus rentrent chez eux. Profondément meurtris dans leurs chairs et dans leurs âmes, une tâche considérable les attend. Il faut reconstruire la France, tant les ravages laissés par la guerre sont abyssaux. Mais

avant, il leur faudra beaucoup de temps pour réapprendre simplement à vivre. Pour les soutenir, ils auront cet humble et étonnant héritage rapporté de la tourmente la plus folle, du chaos le plus improbable, cette modeste étincelle d'humanisme qu'est le sport.



Portrait du cycliste André Leducq pendant le tour de France de 1930 (AD Seine-et-Marne, 18fi/personnages2)

**« À vos  
archives,  
prêt, partez...  
La Grande Collecte  
des archives du sport »**

## LA GRANDE COLLECTE DES ARCHIVES DU SPORT

### QU'EST-CE QUE LA GRANDE COLLECTE DES ARCHIVES DU SPORT ?

Équitation, sports nautiques, escrime, gymnastique, cyclisme, athlétisme... la Seine-et-Marne est depuis longtemps une terre de sports ! À l'occasion des Jeux Olympiques et paralympiques de 2024, à Paris, les Archives départementales de Seine-et-Marne organisent une grande collecte des archives du sport.

### COMMENT PARTICIPER ?

Vous possédez des documents en lien avec les sports pratiqués en Seine-et-Marne ? Vous souhaitez les transmettre pour enrichir la mémoire collective ?

Vous êtes invités à contacter les archivistes pour leur remettre vos documents.

Si vous êtes détenteur d'archives, nos professionnels sauront vous conseiller sur la meilleure destination à donner à ces souvenirs : don, dépôt ou simple prêt temporaire pour numérisation.

**Si vous envisagez d'effectuer une telle démarche, nous vous invitons à prendre contact avec nous à l'adresse suivante : [dad@departement77.fr](mailto:dad@departement77.fr).**

### QUE PEUT-ON CONFIER AUX ARCHIVES ?

Qu'il s'agisse de documents d'ordre personnel (palmarès, souvenirs), associatif (archives des clubs et des fédérations sportives dont certaines sont très anciennes) ou en lien avec des établissements publics, à l'échelle de la Seine-et-Marne, de nombreux documents présentent un intérêt pour la compréhension de l'histoire sportive dans notre département.

Un critère fondamental à prendre en compte est celui de l'authenticité et de l'originalité du document que vous souhaitez apporter : un carnet manuscrit dont vous connaissez le contexte de rédaction a plus de valeur qu'un numéro de *L'Equipe* (journal tiré à des centaines de milliers d'exemplaires et conservé dans de nombreuses bibliothèques).

Les archivistes seront attentifs au lien entre les documents et le territoire seine-et-marnais (nous vous inviterons le cas échéant à vous réorienter vers les établissements de documentation compétents).

### POURQUOI CONFIER SES DOCUMENTS AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ?

Les Archives départementales sont chargées de collecter, classer, conserver et communiquer les documents présentant un intérêt pour l'Histoire de la Seine-et-Marne. Elles sont en mesure d'accueillir et de conserver de manière idéale des archives aussi bien publiques que privées.

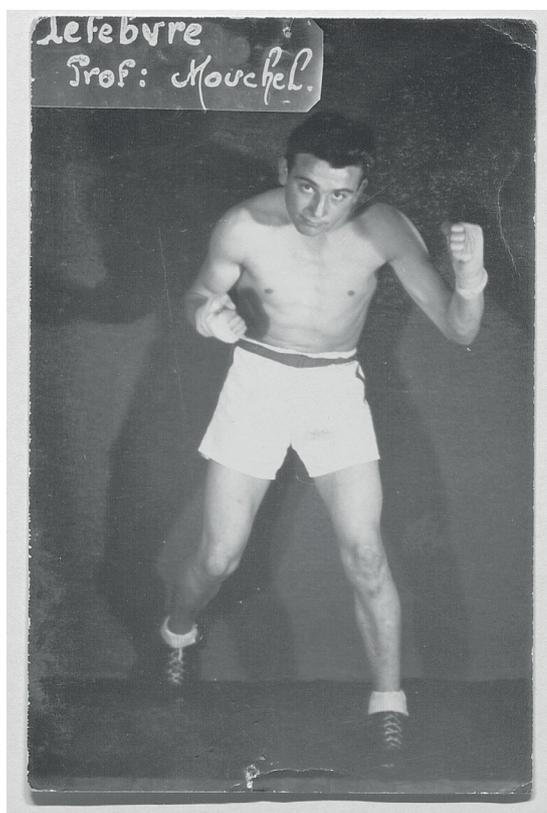
### ET APRÈS ?

Une fois collectés ou numérisés, vos souvenirs seront communiqués et valorisés.

Ainsi, vos documents rejoindront les fonds indispensables à la préservation de la mémoire du Département et serviront aux historiens et aux chercheurs.

Ils pourront être valorisés sous la forme d'une exposition, d'une publication ou d'une mise en ligne sur le site internet des Archives, et ce, dans le cadre des Jeux olympiques de Paris, en 2024.

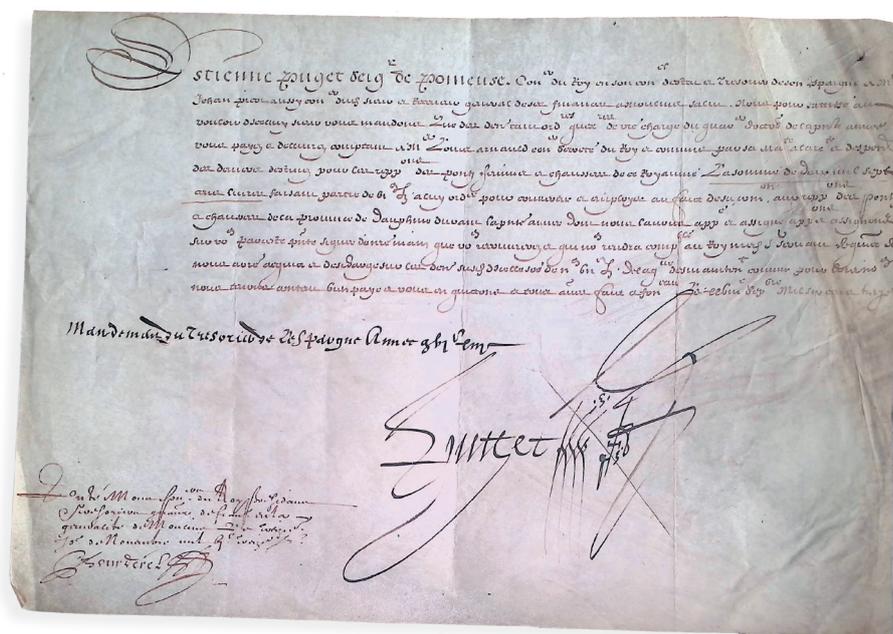
Vos archives sont une part de l'Histoire !



# Le petit trésor du paléographe

Sylvie Martinot

Cheffe du service de l'iconographie, des archives privées et des publications,  
Archives départementales de Seine-et-Marne.



Mandement par lequel le trésorier de l'Épargne, Etienne Puget ordonne à Jehan Picot, receveur général de ses finances de payer à Louis Arnauld la somme de deux mil sept cent livres, 1613.

Achat vente publique 27 juin 2023.

Cote J1501.

## TRANSCRIPTION

**E**stienne Puget, seigneur de Pomeuse, conseiller du roy en son conseil d'estat, et tresorier de son Espargne, à Me Jehan Picot aussy conseiller dud. Sieur et receveur général de ses finances à Moulins, Salut. Nous, pour sattsifaire au vouloir d'icelluy sieur vous mandons que des deniers tant ordinaires qu'extraordinaires de votre charge du garde d'octroi de la présente année, vous payez et dellivrez comptant à Me Louis Arnauld conseiller secretaire du Roy et commis par sa Majesté à la recette et despense des deniers destinez pour les reparations des pontz, chemins et chaussées de ce Royaume, la somme de deux mil sept cens livres

faisant partie de VI c livres tournois à luy ordonnée pour convertir et employer au faict de sa commission aux reparations des pontz et chaussées de la province de Dauphiné durant la presente année dont nous l'avons appointé et assigné, appointons et assignons sur vous par ceste presente signée de notre main que vous recouvrez et qui nous rendra comptable au Roy notred. Sire, servant de quittance de nous à votre acquis et descharge sur les deniers susd. dicelle somme de II c VII livres tournois de laquelle desmaintenant comme pour lors, nous nous tenons content bien payé et vous en quictons et tous autres. Fait à Fontainebleau, le XXVIII<sup>e</sup> septembre mil six cens treize.

